

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NIMES

ANNÉE 1911

NIMES
IMPRIMERIE CLAVEL ET CHASTANIER
A. CHASTANIER, SUCCESSEUR
12 — RUE PRADIER — 12

—
1912

TABLE

FAITS ACADÉMIQUES

	Pages
<i>Concours de 1910. — Dépôt de trois manuscrits.....</i>	6
<i>Vœux et souvenirs de M. Edmond Falgairolle, membre non résidant..</i>	7
<i>Remerciements de M. Sauveplane pour allocation à son fils sur le Legs Maumenet.....</i>	7
<i>Décès de M^{me} Pierre Guérin.....</i>	7
<i>Remerciements de M. Lacroix, élu membre non résidant.....</i>	7
<i>Remerciements de M. Joséphin Péladan, élu membre honoraire.....</i>	8
<i>Remerciements de M. Joseph Déchelette, élu membre honoraire.....</i>	9
<i>M. Mazauric annonce que M. Déchelette doit prendre une part effective au futur Congrès préhistorique, à Nîmes, en août 1911.....</i>	11
<i>M. le chanoine Camille Ferry est élu membre honoraire, sur l'offre de sa démission de membre résidant....</i>	11
<i>M. Gérard Lavergne décline l'honneur de la vice-présidence.....</i>	12-18-26
<i>M. le Docteur Delamare est élu président pour l'année 1911.....</i>	12

	Pages
M. <i>Gérard Lavergne</i> est élu <i>vice-président</i> pour cette année.....	13
M. <i>Michel Jouve</i> est renouvelé dans ses fonctions de <i>secrétaire-adjoint</i> .	13
Allocution de M. <i>le chanoine Delfour</i> , <i>président sortant</i>	13
Allocution de M. <i>le Docteur Delamare</i> , <i>nouveau président</i>	14
M. <i>Léon Maury</i> est élu <i>correspondant</i>	15-19
Distribution du <i>Bulletin de 1909</i>	18
Circulaire du <i>Comité des Amis des Monuments de France</i>	20
Désignation des <i>commissions</i> annuelles.....	23
Comptes de M. <i>le Trésorier</i>	24-29
Remplacement de MM. <i>Poinso</i> et <i>Ferry</i>	25-29-35-39
Deuils de M. <i>Goudard</i>	26
ACADÉMIE DE BORDEAUX (Programme des <i>Concours</i> pour les années 1911 et suivantes).....	34
<i>Modifications</i> à apporter au « nouveau projet de loi relatif aux fouilles intéressant l'archéologie et la paléontologie ».....	34-39-48-61
M. <i>Gaston Darboux</i> ; son <i>cinquante-naire professoral</i>	35-53
Deuil de M. <i>Mazauric</i>	37
<i>Congrès préhistorique de France</i> (7 ^e session, à Nîmes, du 6 au 12 août 1911).....	38
MM. <i>Pierre Guérin</i> et l' <i>abbé Albert Durand</i> sont élus <i>membres résidents</i>	39-41-42 45
M. l' <i>abbé Th. Moreux</i> est élu <i>membre honoraire</i>	39-45
MM. <i>Henry Baragnon</i> , d' <i>Alais</i> , et <i>Ferdinand Gache</i> , de <i>Montpellier</i> , sont élus <i>correspondants</i>	39-43

	Pages
M. le président Delamare s'excuse de ne pouvoir assister à la séance . . .	41
Réception par le Ministère des Mémoires (année 1909) pour échanges avec les Sociétés correspondantes et des <i>Bulletins</i> et <i>Mémoires</i> (année 1909) destinés au Ministère . . .	47
Naissance de M. Jean Sorbier de Pognadoresse	47
Deuil de MM. Deloche et Michel-Jaffard	47
Deuil de M. Lionel d'Albiouse	47
Décès de M. Albert Donnedieu de Vabres	50
Remplacement de M. A. Donnedieu de Vabres	51-64
Deuil de M. Pierre Guérin	51
M. Pierre Guérin est élevé de classe.	52
Naissance de la onzième des arrière-petits-enfants de M. Clavel	52
MM. André Vidal et Marcel Mérignargues, pupilles de l'Académie. — Leurs succès	54
M. Henry Nègre. — <i>La Passion</i> selon Saint Mathieu, musique de J.-S. Bach	54
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PONTOISE ET DU VEXIN. — Pétition	56
Le Musée de la Parole	57
<i>Bollettino Storico Romagnolo</i> . — Echange des publications sollicité et accordé	58
M. le président Delamare invité au déjeuner des <i>Annales</i>	60
SOCIÉTÉ . . . DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE. — Son 150 ^e anniversaire	61
M. le chanoine Delfour remplace, en séance, M. le président Delamare . .	64

	Pages
Décès de M. <i>Paul Bérenguier</i> , membre résidant.....	65
Deuil de M. <i>Gustave Fabre</i>	67
Décès de M. <i>Paul Maufras du Châtelier</i> , président de la Société d'archéologie du Finistère.....	67
Démission de M. l'abbé <i>Valla</i> , correspondant, curé-doyen de Villeneuve-lès-Avignon, et hommage de son <i>Aramon</i> (2 ^e édition).	67
M. <i>Elie Peyron</i> est élu membre résidant en remplacement de M. <i>Albert Donnedieu de Vabres</i> , décédé... 68-71-73	
Séance publique 68-69-70-75-76-95	
Concours.....	68
Prix <i>Jules Salles</i>	69
MM. <i>Marcel Mérignargnes</i> et <i>André Vidal</i> , au Salon des Artistes français.....	74
M. le président <i>Delamare</i> délégué à la Commission du Legs <i>Boucher de Perthes</i> (année 1911).....	74
MM. <i>Marcel Fabre</i> , d'Uzès, et <i>Louis Boutoux</i> , de Beaucaire, sont élus correspondants.....	75-81
Retard au 10 juin de la séance ordinaire du 3.....	78
Décès de M. <i>Georges Fabre</i> , membre résidant.....	79
Décès de la petite-fille de M. <i>Gérard Lavergne</i> ...	80
Les collections de M. <i>Paul Bérenguier</i> au Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes	81
M ^{gr} <i>Fuzet</i> , membre honoraire, obtient partie du Prix <i>Saintour</i>	82
Mariage de M. <i>Paul Reinaud</i> fils....	90
Mariage de Mlle <i>Germaine Delamare</i>	90-105

	Pages
M. <i>Mazauric</i> annonce la conférence de M. Emile Cartailhac.....	91
Remplacement de M. <i>Paul Béren- guier</i>	91
Mariage de la petite-fille de M. <i>Brun- neton</i>	97
Souscription sollicitée pour la mai- son natale de Pasteur, à Dôle (Jura).....	97
POUR LA CULTURE FRANÇAISE.....	98
Demande de nos publications par l'I. P. I. (Caen). — Réponse favo- rable	101
Vacances trimestrielles.....	102
Distribution du <i>Bulletin de 1910</i> .. .	104
Hommage par M. <i>Paul Clauzel</i> , se- crétaire perpétuel, de la reproduc- tion de son portrait au crayon, par M. <i>Louis Bouat</i>	104
Légion d'honneur : M. <i>Lenthéric</i> est promu <i>Officier</i> ; M. <i>J.-Charles Roux</i> , <i>Commandeur</i> ; M. <i>Henri Mazel</i> est fait <i>Chevalier</i>	104
Décès de la petite-fille de M. <i>Guérin</i> .	104
Décès de la grand'mère de M. <i>Jean Renouard</i>	105
Mlle <i>Daisy Guérin</i> , pupille, est « re- » çue au Concours du certificat » secondaire d'anglais » (en Sor- bonne).....	105
50 ^e Congrès des Sociétés savantes, à la Sorbonne, en avril 1912.....	105
Remplacement de MM. <i>Paul Béren- guier</i> et <i>Georges Fabre</i> , membres résidants, décédés. — Election de MM. <i>Margier</i> et <i>Kahn</i> . 105-111-113-115-117-118-119-127	
Transfert du local académique	105-108-113

	Pages
Remise au 4 novembre de la séance ordinaire du 28 octobre.....	106
Décès de M. <i>Emile Bruneton</i> , frère de M. le trésorier.....	107
Naissance du petit-fils de M. <i>Armand Coulon</i>	107
<i>Mgr de Cabrières</i> , membre honoraire, est élevé au cardinalat.....	107
Succès de MM. <i>Louis Bouat</i> et <i>Marcel Mérignargues</i> , pupilles.....	107
Mariage de la petite-fille de M. <i>Doze</i> .	113
Visite à M. <i>Duponteil</i> , nouveau préfet du Gard, <i>président d'honneur</i> .	113-124
Décès de M. <i>Henri Brun</i> , de <i>Clarensac</i> , <i>correspondant</i> ..	113
Distribution des <i>Mémoires de 1910</i> .	123
36 ^e session des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1912....	123
Naissance du petit-fils de M. <i>Guérin</i> .	124
Mariage de Mlle <i>Yvonne Lavergne</i> .	124-131
Souscription au monument d' <i>Armand de Pontmartin</i> , aux Angles (Gard).	124
Changement du jour des séances ordinaires.....	91-124-126-131-136
Allocations sur le <i>Legs Maumenet</i> ...	125
Mme la baronne de <i>Charnisay</i> est élue dans la classe des <i>correspondants</i>	126-131
ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND. (Programme du <i>Concours de 1912</i>)	131
SOCIÉTÉ D'ETUDE DES SCIENCES naturelles de Nîmes (40 ^e séance anniversaire)	131
Distribution du <i>Supplément aux Mémoires de 1910</i>	133
Décès de M. <i>Léon Bouët</i> , <i>correspondant</i> , à Paris	133
Deuils de MM. le chanoine <i>Contestin</i> , <i>Poinso</i> , <i>Max Raphel</i>	133

	Pages
Démission de M. le docteur Paul Raymond, correspondant, à Paris..	133
M. Lavergne décline la présidence..	133
XIV ^e Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques à Genève, en septembre 1912.	135

AGRICULTURE

M. BRUNETON : Congrès agricole de Madrid	88
--	----

ARCHÉOLOGIE

M. N. JULIAN : Notice sur un tombeau Gaulois et deux nouvelles inscriptions romaines trouvées à Beaucaire	15
M. MAZAURIC : Distribution des récompenses aux donateurs des Musées	77
M. le D ^r MAZEL : Tourmagnettes...	95-102

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE. — PHILOSOPHIE

M. Max RAPHEL : Jours de révolte à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, en 1863... ..	24
M. E. REINAUD : Lettre de Charles Jalabert	24
M. Pierre GUÉRIN : Histoire d'une commune rurale de 1780 à 1800..	24-33-35
M. le chanoine NICOLAS : Rapport complémentaire sur les SOMMAIRES DES LETTRES PONTIFICALES par M. l'abbé H. Grange.....	26
M. Michel JOUVE : Histoire locale aux Archives de Cavillon.....	58
M. le chanoine NICOLAS : Les Ecoles à Saint-Gilles	59-64

	Pages
M. CLAVEL : <i>Histoire de l'Eglise</i>	70
M. le chanoine François DURAND : <i>Un pape Saint-Gillois (Clément IV) par M. le chanoine Nicolas (Rapport)</i> ..	83
M. le chanoine Albert DURAND : <i>L'instruction publique avant 1789 dans le Gard</i>	89-91
M. Gustave FABRE : <i>Samuel Petit (1594-1643)</i>	91
M. de BALINCOURT : <i>La fin d'une race ; Les derniers Barras</i>	105
M. CLAVEL : <i>A propos du Congo</i>	109
M. le chanoine François DURAND : <i>Montfrin et Meynes villes d'eaux avant 1789</i>	126
M. le chanoine NICOLAS : <i>La Commanderie de Montfrin (1146-1796)</i>	126
M. LACROIX : <i>Une ruine (l'ancien petit séminaire de Beaucaire)</i>	132
M. le docteur PUECH : <i>La religion d'A. Comte</i>	132

LEGISLATION

M. Armand COULON : <i>Rapport sur le Projet de loi relatif aux fouilles archéologiques</i>	34-39-48-61
--	-------------

LITTERATURE, BEAUX-ARTS ET MUSIQUE

M. le docteur DELAMARE : <i>La France d'aujourd'hui</i>	75-77
M. le chanoine DELFOUR : <i>Compte rendu des travaux de l'Académie en 1910</i>	75-77
M. GUÉRIN : <i>La Lèbre e lou Présiden de Casso</i>	75-77
M. P. CLAUZEL : <i>Rapport (legs Maumenet ; Concours ; Prix Jules Salles)</i>	77

	Pages
M. R. DELAUNAY : (a) <i>Andante de la première symphonie</i> ; (b) <i>Scherzo (Prix Jules Salles)</i>	77
M. Michel JOUVE : <i>Une lettre du peintre Paul Vayson</i>	108
M. Jean BOSCH : <i>Notes sur Bruges</i>	109
M. Max RAPHEL : <i>Fernand Janin</i> ...	110
M. le chanoine DELFOUR : <i>Le jeune Horace</i>	116

POÉSIE

M. E. REINAUD : <i>Ballade à un centenaire</i>	53
M. E. REINAUD : <i>La Ronde des paysans centenaires</i>	70-77
M. Raymond FÉVRIER : <i>Poèmes égyptiens (Le Nil ; L'embaumement)</i> ...	77
M. PEYRON : <i>Gouttes de Ciel</i> , par M. Numa Duminy (Rapport).....	92
M. Albert ROUX : <i>Quan pourrai papus té veïré</i>	95
M. le chanoine DELFOUR : <i>Le poème du Rhône, de Mistral</i>	95
M. Pierre GUÉRIN : (a) <i>Souvenir d'enfance</i> ; (b) <i>Sommeil !</i> (c) <i>Pourquoi la vie est bonne</i>	102
M. F. DESFOURS-DORTE : <i>Monsieur Chanteclair</i>	135
M. Albert ROUX : <i>La Viéio e la Jouino</i>	136

SCIENCES

M. le chanoine BONNEFOI : <i>Les nouveaux appareils d'émission et de réception des ondes hertziennes</i>	115
M. MAZAURIC : <i>L'hydrologie souterraine du département du Gard</i>	136

BULLETIN
DES
SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

Séance du 14 janvier 1911

Présents : MM. *le Chanoine Delfour* et le *D^r Delamare*, *présidents successifs* ; Clavel, Gustave Fabre, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Barral, Jouve, chanoine Bonnefoi, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, *membres résidants* ; docteur N. Julian, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 31 décembre 1910 est lu et adopté.

M. *le secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis la dernière réunion.

Il dépose les ouvrages suivants dont fait hommage M. *Joseph Déchelette*, élu dernièrement *membre honoraire*.

Vitraux et carrelages en Forez.

*Inventaire général des monnaies antiques
recueillies au Mont Beuvray de 1867 à 1898.*

Les peintures murales du Forez.

*Traduction de l'Allemand : L'inscription
autunoise de l'Ichthys par Otto Pohl.*

L'oppidum de Bibracte.

*Découvertes gallo-romaines dans la ville
de Roanne.*

La nécropole gallo-romaine de Roanne.

Marques de potiers trouvées à Narbonne.

*Ornements flamboyants des époques Gau-
loise et Romaine.*

Guide des monuments d'Autun.

Le jeu du Fort chez les Romains

*La station Magdalénienne du Saut du
Perron, commune de Villerest.*

*Le Culte du Soleil aux temps préhistori-
ques.*

*A propos d'un Coffret en os d'un Tumulus
de Barésia (Jura).*

*Notes sur les influences Egéennes au Cau-
case.*

Le *Journal des Savants* (n° 1 — janvier 1911) contient, à la page 39, un compte rendu analytique des plus élogieux, par M. Salomon REINACH, d'une publication nouvelle ainsi annoncée : J. DÉCHELETTE. *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. T. II. Archéologie celtique ou proto-historique. 1^{re} partie : Age du bronze. — In-8°, XIX — 512 pages, avec un appendice de VII - 190 pages, 212 figures et une carte. — Paris, A. Picard, 1910.

M. le secrétaire annonce le dépôt, dans

les délais fixés, de trois manuscrits pour le *Concours de 1910*.

Il transmet les vœux et souvenirs de M. Edmond Falgairolle, membre non résidant.

Il communique la lettre de M. Sauveplane (du 14 janvier) remerciant de l'allocation accordée à son fils Henri sur le Legs Maumenet.

Il communique, enfin, la lettre de faire part du décès, survenu à Milhaud, le 6 janvier courant, de M^{me} Pierre Guérin, née Valentine Damour, âgée de 47 ans. M. Pierre Guérin, son mari, est le nouvel élu comme correspondant.

Il donne lecture des lettres suivantes par lesquelles les nouveaux membres remercient de leur élection.

M. Lacroix, membre non résidant, dit :

« Beaucaire, le 31 décembre 1910.

» Monsieur le Secrétaire perpétuel et cher confrère,

» J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre par laquelle vous voulez bien me notifier mon élection à l'Académie de Nîmes.

» Par le même courrier j'adresse mes remerciements à M. le chanoine Delfour, en le priant de les transmettre à la docte assemblée.

» Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'expression de mes sentiments de bonne confraternité.

» LACROIX. »

M. le président transmet, en effet, les remerciements de M. Lacroix.

M. Joséphin Peladan, membre honoraire, écrit :

« Monsieur le secrétaire perpétuel,

» Que l'empressement de mon merci marque combien je suis sensible à l'honneur que me fait votre Compagnie.

» Il y a entre Nîmes et moi le songe d'une nuit d'été, songe digne de Wagner et de Louis II à la fois.

» Le demi-romain est ressuscité dans le Colysée nîmois, un soir ; et ce public le plus nombreux qui ait été réuni depuis les temps helléniques a collaboré avec le monument insigne pour me donner une inestimable confirmation de mon art.

» J'aime d'une tendresse extrême les rachalands qui acclamèrent Sémiramis.

» Mais je sais que le suffrage des élites seul est durable et mon succès populaire si vif ne me cache rien de celui que j'obtiens aujourd'hui auprès de votre Compagnie.

» Permettez-moi de penser qu'en me nommant membre honoraire, l'Académie de Nîmes s'est souvenue de mon noble père qui par ses vertus autant que par sa chevalerie catholique et légitimiste a mieux mérité que moi cette distinction.

» L'idée que vous réparez en ma faveur l'oubli ou l'omission du chevalier Adrien Peladan, — qui répandit tant de chaleur

dans l'Enclos-Rey — ce suprême boulevard de la légitimité — me rend tout à fait précieux votre suffrage.

» Veuillez faire agréer à votre Compagnie ma respectueuse gratitude et accepter pour vous mes plus distingués compliments.

» PELADAN. »

24, rue Alphonse-de-Neuville, Paris.

Enfin, de M. *Joseph Déchelette*, *membre honoraire*, deux lettres :

« Roanne, le 8 janvier 1911.

» Monsieur le secrétaire perpétuel,

» J'ai l'honneur de vous adresser mes sincères remerciements pour votre aimable lettre m'informant que l'Académie de Nîmes m'avait élu au titre de *membre honoraire*.

» Je suis très honoré d'être l'objet de cette distinction dont j'apprécie d'autant plus le prix qu'elle émane, comme je l'écrivais à M. le chanoine Delfour, votre éminent président, d'une de nos plus anciennes et plus méritantes Académies.

» Je ne manquerai pas de vous adresser les tirés à part de mes publications dans les périodiques. Les miens sont pour la plupart épuisés. Cependant j'ai pu en envoyer quelques-unes par l'entremise de M. le chanoine Delfour.

« Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire perpétuel, l'expression de mes sentiments les plus distingués et de toute ma gratitude.

» Joseph DÉCHELETTE. »

M. le président fait connaître ensuite celle qu'il a reçue :

« Roanne, le 3 janvier 1911.

» Monsieur le président,

» Je m'empresse de vous remercier bien sincèrement de cette aimable lettre m'informant que l'Académie de Nîmes avait bien voulu me nommer membre honoraire.

» Je suis très honoré d'avoir été l'objet des suffrages d'une Compagnie qui compte parmi les plus réputées de nos Académies provinciales et qui, si je ne me trompe, est la plus ancienne. Les termes si aimables par lesquels vous me faites connaître, Monsieur le président, cette décision en augmentent encore le prix, tout en me faisant regretter que mes modestes travaux ne méritent pas de si flatteuses appréciations.

» A partir de la fin de cette année, j'aurai à m'occuper surtout de la Gaule romaine et de ses monuments, en vue des deux derniers volumes de mon *Manuel*. Ce sera pour moi une occasion d'étudier plus à fond vos magnifiques monuments et musées et, je l'espère, d'assister à l'une de vos séances.

» Veuillez agréer, Monsieur le chanoine et président, avec mes remerciements sincères, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

» Joseph DÉCHELETTE. •

» P.-S.— Je vous adresse quelques brochures dont je suis heureux de faire hommage à l'Académie. »

M. *le secrétaire* fait remarquer que les brochures que signale M. *Dechelette* figurent en tête du procès-verbal comme hommages.

M. *le président* se réjouit de l'espérance que donne M. *Déchelette* d'assister prochainement à l'une de nos séances.

M. *Mazauric* indique que M. *Déchelette* doit, on le croit, du moins, prendre une part effective au futur Congrès préhistorique qui doit se tenir, dans notre ville, au mois d'août 1911, et auquel il est inscrit comme *membre d'honneur*.

M. *le président* rend compte de la démarche qu'il a faite, selon sa promesse, auprès de M. *le chanoine Camille Ferry* pour le déterminer à retirer sa démission de *membre résidant*. Ses instances se sont brisées contre une résolution depuis longtemps arrêtée et enfin réalisée et maintenue. L'Académie adoucit ses regrets de cette détermination en retenant ce très sympathique confrère par l'honorariat dont le titre lui est conféré d'acclamation en conformité de l'article 8 du règlement.

L'ordre du jour appelle l'élection des

membres annuels du bureau (art. 29 du règlement).

M. le secrétaire donne connaissance de la lettre dont suit la teneur :

« Nîmes, 12 janvier 1911.

» Monsieur le Secrétaire perpétuel,

» Si je ne me trompe, d'après une tradition depuis longtemps suivie, mon rang d'ancienneté me désignerait cette année comme candidat à la vice-présidence de notre Compagnie.

» Je vous prie d'informer nos confrères que le cycle annuel de résidences, qui va devenir de plus en plus le mien, m'éloignera de Nîmes trop longtemps pour qu'il me soit possible de remplir convenablement les fonctions attachées à ce titre.

» Je leur serai donc très reconnaissant de vouloir bien reporter leurs suffrages sur celui, qui vient après moi dans l'ordre du tableau, et qui en est d'ailleurs si digne. Cela vaudra à la Compagnie l'honneur d'être présidée par lui un an plus tôt.

» Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire perpétuel, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» GÉRARD LAVERGNE. »

Le scrutin est ouvert pour la nomination du *président* pour l'année 1911. Le dépouillement constate que, sur les 15 membres qui y ont pris part, 14 suffrages ont été attribués à M. le docteur *Delamare*. Il y a un bulletin blanc. En conséquence, M. le docteur *Delamare* est déclaré élu.

Un nouveau scrutin, auquel prend part le même nombre de votants, donne 15 voix à M. *Gérard Lavergne*, qui est, par suite, proclamé élu comme *vice-président* pour cette année.

Dans les mêmes conditions, sont renouvelés les pouvoirs de M. *Michel Jouve*, élu *secrétaire adjoint* le 27 janvier 1906.

M. le *chanoine Delfour*, avant de quitter le fauteuil de la présidence, s'adressant à ses confrères, dit en substance :

« Mes chers confrères, notre première
» séance de janvier est notre premier jour
» de l'an académique. Je vous souhaite une
» bonne année. Que Dieu réalise tous les
» vœux légitimes que forme votre cœur
» d'homme et de Français.

» Je me félicite qu'aucune mort n'ait
» attristé l'année qui vient de finir. Nous
» devenons sérieusement immortels.

» Il y a deux choses dans notre année
» Académique. Des travaux de l'année, je ne
» vous dis rien : j'en fournirai le compte
» rendu réglementaire à la prochaine
» séance publique. De la fonction prési-
» dentielle, je retiens seulement l'expres-
» sion des remerciements que je veux adres-
» ser à M. le secrétaire perpétuel pour sa
» vigilante collaboration, et à vous tous,
» Messieurs, pour la cordialité avec la-
» quelle vous l'avez rendue agréable et
» facile

» Il ne me reste plus qu'à vous présen-
» ter mon successeur. Est-ce bien néces-
» saire ? Dans notre monde ecclésiastique a
» cours un mot, qui n'est certainement

» point ignoré dans le monde laïque : « Qui
» sait bien obéir, sait bien commander. »
» M. le docteur Delamare est bien le mo-
» dèle de l'assiduité à nos séances. Son
» attention soutenue se fait remarquer de
» tous et se traduit effectivement de façon
» précise et complète. Il sera le président
» parfait. Je me hâte de lui céder ma place. »

M. le docteur Delamare, ayant remplacé
M. chanoine Delfour au fauteuil présiden-
tiel, dit :

« Par le jeu normal de la coutume, plu-
tôt que par mes mérites, j'ai atteint l'heure
où mon nom devait solliciter vos suffrages.
Aucun ne m'a fait défaut ; je vous en re-
mercie bien sincèrement.

» Un de mes prédécesseurs les plus spi-
rituels a comparé le président à une ombre
qui n'apparaît un instant que pour s'éva-
nour.

» Mais une ombre, c'est encore quelque
chose qui ne peut aller sans une réalité,
pour si infime qu'elle soit. Et moi je ne
serai presque que l'ombre d'une ombre,
une pénombre qui ne sera visible que le
soir et qui, discrète, planera au-dessus de
vos intéressants travaux, reportant, grâce à
son amabilité, sur votre vice-président, le
poids des discours officiels et le souci des
présidences effectives de vos commissions.

» Mes chers confrères,

» Il m'est agréable et doux d'accomplir
aujourd'hui un de mes premiers devoirs.

» Rendre hommage à M. le chanoine Del-

four, à votre président d'une trop courte année, n'est pas un devoir difficile, ni un honneur périlleux. Nous reconnaissons tous que notre président sortant a dirigé nos débats non seulement avec une courtoisie et un tact parfaits, mais encore avec des qualités éminentes que faisait prévoir sa double qualité d'homme de lettres et d'ecclésiastique.

» Il a pu associer à une parole élégante, précise et toujours agréable à entendre, une autorité qui a donné à sa présidence un relief tout particulier.

» Je regrette son départ, bien sûr de ne pas le remplacer, mais heureux de lui transmettre l'unanimité des regrets de la Compagnie.

» Le poste d'honneur que vous me confiez est des plus délicats, et je ne me sentirais qu'à demi rassuré, si je n'étais sûr de l'appui de toute votre bienveillance pour donner à mon bon vouloir les garanties dont il a tant besoin.

» Messieurs, encore merci pour l'honneur que vous avez fait au bureau que vous venez d'élire ce soir. »

L'ordre du jour appelle l'élection d'un *correspondant*. Le scrutin, auquel il est procédé, donne l'unanimité des voix exprimées par les 15 membres résidants et votants à M. *Léon Maury*, professeur à la Faculté libre de Théologie protestante de Montauban, lequel est, par suite, déclaré élu.

On passe aux lectures.

M. le docteur *N. Julian*, membre non ré-

sidant, de Beaucaire, fournit la sienne :
Notice sur un tombeau Gaulois et deux nouvelles inscriptions romaines trouvées à Beaucaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la suite en est remise à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 27 janvier 1911

Présents : M. le D^r Delamare, *président* ; Clavel, Maurin, Comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Chanoine Delfour, Jouve, Chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Raphel, Chanoine Contestin, Bérenquier, *membres résidants* ; Pierre Guérin, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 14 janvier est lu et adopté, avec cette remarque que la séance de cette semaine a été exceptionnellement fixée à ce jour vendredi.

M. le Secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés Correspondantes qui sont arrivées depuis la dernière réunion.

Il dépose également, de la part de l'auteur, l'hommage suivant :

J. CHARLES-ROUX : *Souvenirs du Passé*. — SAINT-GILLES ; *Sa légende — Son Abbaye — Ses coutumes*. Exempleire n^o 10, sur papier des Manufactures Impériales du Japon (n^{os} 2 à 26).

Cet hommage, annoncé comme il est relaté dans le procès-verbal du 13 novembre 1909 (V. Bulletin de 1909, page 118), porte cette dédicace :

A L'ACADÉMIE DE NIMES

Je dédie ce Livre, en témoignage de reconnaissance pour le très gracieux accueil, réservé par cette savante Compagnie, à mes modestes travaux.

J. C.-R.

Sausset, le 27 novembre 1910.

J. CHARLES-ROUX

Paris, 19 janvier 1911

Distribution est faite aux membres présents du *Bulletin de 1909*.

M. le Secrétaire fait connaître et agréer les motifs qui en ont retardé l'impression.

M. le président communique la lettre suivante :

19, quai de la Fontaine,

Nimes.

« 24 janvier 1911.

« Monsieur le Président,

« Je ne peux qu'être très flatté du vote par lequel l'Académie, malgré ma lettre déclinant toute candidature, m'a élu vice-président pour l'année 1911, et je vous prie d'être auprès d'elle l'interprète de ma très sincère reconnaissance.

« Néanmoins, comme je serai de plus en plus absent de Nimes et que je ne m'y trouverai pas, en avril et mai, je ne pourrais pas être pour vous le suppléant toujours

prêt que vous souhaitez, ni assister à l'assemblée annuelle de notre compagnie.

« Dans ces conditions, j'ai le devoir de maintenir ma résolution première et je vous prie de faire agréer par l'Académie, avec mes remerciements, ma démission de vice-président.

« Croyez, mon cher Président, à mes sentiments les plus dévoués.

« GÉRARD LAVERGNE. »

La suite à donner à cette communication est renvoyée à l'examen du bureau.

M. le secrétaire donne connaissance des remerciements de M. *Léon Maury*, récemment élu *correspondant*.

« Montauban, le 21 Janvier 1911.
12, faubourg de Moustier.

« Monsieur le secrétaire perpétuel et très honoré confrère,

« Je vous remercie vivement de votre lettre et de la notification de mon élection comme membre correspondant de l'Académie de Nîmes.

« M. le pasteur Fabre avait bien voulu m'avertir de ses projets à cet égard ; je suis fort touché que l'Académie les ait accueillis avec une si grande bienveillance.

« Mes quelques notes, crayonnées au hasard d'un voyage rapide sur la terre d'Afrique, ne méritaient, certes pas, une telle marque d'approbation. J'en suis aussi

confus que reconnaissant J'essairai, vous n'en doutez pas, de justifier un peu mieux l'indulgence de votre choix, par l'hommage à l'Académie de quelque bagage littéraire décidément moins léger.

« Veuillez recevoir et faire agréer à Messieurs les membres de l'Académie l'expression de ma gratitude, et croyez, Monsieur le secrétaire perpétuel et très honoré confrère, à l'assurance de mes sentiments respectueusement dévoués.

« L. MAURY. »

M. le secrétaire donne connaissance d'une circulaire du *Comité des Amis des Monuments de France*. Elle s'exprime ainsi :

» Monsieur,

» Emus de la destruction dont plusieurs de nos monuments de France ont été récemment l'objet, inquiets du sort qui menace d'autres édifices, les signataires de cette circulaire se sont réunis dans le but de rechercher et de provoquer tout moyen capable d'empêcher que de pareilles destructions se multiplient. Ils s'adressent à vous, ils font appel à tout groupement, à toute personne s'intéressant aux monuments de France, et leur demandent de se joindre à eux et d'agir avec entente, afin d'obtenir des résultats efficaces.

» Pour montrer la nécessité de cette entreprise, nous citons quelques faits à la suite desquels des édifices ont été ruinés ou détruits.

» En février 1910, la municipalité de Cinqueux (Oise) fait sauter à la dynamite le clocher de l'église (xii^e et xiii^e siècles).

» En mai 1910, la municipalité de Montchauvet (Seine-et-Oise) fait sauter, par le même moyen, le clocher de l'église (xii^e siècle).

» Le clocher roman de Hermes (Oise) est menacé du même sort.

» Tout cela parce que les municipalités invoquant un danger public, ont détruit au lieu de réparer. Le mal fait, elles ont eu des regrets ou des craintes, et ont voté des crédits, hélas ! insuffisants pour réparer les dégâts. Les édifices resteront donc probablement ruinés partiellement.

» A Arthenay et à Melissey (Yonne), à Puy-Ferrand (Le Châtelet, Cher), l'eau pénètre par des toitures dégradées. Quelquefois l'argent pour réparer ne fait pas défaut, mais les municipalités montrent une indifférence coupable ou une mauvaise volonté manifeste.

» Il est superflu de rappeler le cas des remparts d'Avignon et du palais des Papes. Les édifices classés eux-mêmes ne sont pas à l'abri de la destruction.

» Il est donc nécessaire d'agir, non pour former une société nouvelle, — les sociétés qui s'occupent d'art et d'archéologie sont nombreuses, quelques-unes ont pu protéger certains édifices, — mais pour grouper

toutes les bonnes volontés dans une action commune et par suite plus efficace. C'est cette union que nous voudrions réaliser, avec l'aide d'un comité où les divers groupements seraient représentés. Les groupements qui ne pourraient pas envoyer un délégué au comité pourraient se tenir en relation avec ce comité au moyen d'un correspondant.

» Pour le moment, il nous a semblé que les efforts doivent porter sur les points suivants :

» 1° Poursuivre le classement d'un grand nombre d'édifices ;

» 2° Rédiger un ou plusieurs articles additionnels à la loi sur les monuments historiques, afin que la protection de ces monuments soit réelle et efficace, et obtenir le vote de ces articles par les Chambres ;

» 3° Provoquer un mouvement d'opinion dans tout le pays, et en particulier dans les localités dont les édifices sont menacés ; provoquer au besoin, et, s'il est possible, recueillir des souscriptions dans le but d'aider aux réparations.

» Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués. »

Augé de Lassus, écrivain d'art, conférencier, 78, rue de Passy ;

Et. Azambre, artiste-peintre, 157, boulevard Saint-Germain ;

Em. Bernard, artiste-peintre, 12, rue Cortot ;

Amédée Buffet, artiste-peintre, 71, rue Jacques-Dulud (Neuilly-sur-Seine) ;

Berger, artiste-peint., 6, rue de Tournon;
Defert, président de la Commission des
Sites et Monuments du Touring Club,
41, rue Madame ;

De Kergorlay, ancien député, 1, rue Gau-
dot de Mauroy ;

Dufrasne, sculpteur, 65, boulev. Arago ;

E. Lefèvre-Pontalis, directeur de la So-
ciété Française d'Archéologie, 13, rue
de Phalsbourg ;

Luc-Olivier Merson, membre de l'Insti-
tut, 18, rue Denfert-Rochereau ;

Ch. Normand, président de la Société des
Amis des Monuments parisiens ;

Alph. Richardière, architecte diplômé par
le Gouvernement, 29, rue Saint-Guil-
laume ;

Sabatier, ancien président de l'Ordre des
Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour
de Cassation, 48, rue de Grenelle.

L'Académie adhère à ces propositions et
charge plus particulièrement M. *Mazauric*,
conservateur de nos Monuments, de s'intéres-
ser à cette demande et aux démarches
qu'elle comporte.

En observation de l'article 59 du règle-
ment, M. *le président* désigne les membres
des Commissions.

Il délègue, pour être adjoints au bureau :

FINANCES et PUBLICATION : MM. *Deloche*,
Clavel, *Maurin*, *Robin*, *Raphel*, ;

CONCOURS : MM. *Gustave Fabre*, *Puech*,
de Pougnaressesse ;

LEGS MAUMENET et JULES-SALLES : MM. Doze, Clavel, Mazel, Maurin, Reinaud, Maruéjol, Chanoine Delfour, Barral, Chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon ;

PRÉSENTATION. : MM. les Anciens Présidents.

M. Bruneton, trésorier, fait le dépôt de ses comptes pour l'exercice 1910. L'examen en est renvoyé à la Commission des finances, qui sera réunie incessamment.

On arrive aux lectures annoncées.

M. Raphel fournit la sienne sous ce titre : *Jours de révolte à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts, en 1863.*

A la suite et à cette occasion, M. Reinaud lit une lettre de Charles Jalabert à son père, datée de « Paris, 14 janvier 1843 ». Jalabert, né à Nîmes, en 1819. étudiait, alors, la peinture, à Paris, dans l'atelier de Delaroche. Il raconte à son père, et le rassure, en ce qui le concerne, sur les conséquences de cet événement, pourquoi les élèves de l'atelier de Delaroche avaient été congédiés, à suite de grosse plaisanterie entre élèves. brimade grave.

M. Pierre Guérin commence, enfin, la communication de son *Histoire d'une commune rurale de 1780 à 1800.*

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est remise à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 11 février 1911

Présents : MM. le chanoine Delfour, *président*, en vertu de l'article 34 du règlement, en l'absence des *président et vice-président* ; Clavel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Jouve, La Haye, Raphel, chanoine Nicolas, *membres résidants* ; Guérin, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 27 janvier est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes arrivées depuis cette date.

Il offre, au nom de l'auteur, l'hommage suivant :

Max RAPHEL : *Façade du Musée de Nîmes (Photogravure)*.

M. le *président* consulte (art. 15 du règlement) l'Académie sur le remplacement de deux *membres résidants* : MM. Poinso, nommé au Lycée de Marseille et devenu ainsi *membre non résidant*, et Camille Ferry, démissionnaire et nommé *membre honoraire*.

La vacance de ces deux sièges est déclarée.

Le registre de présentation est ouvert ; il sera clos à la fin de la prochaine séance.

M. *Goudard*, *membre non résidant*, est affligé, sur ses vieux jours, de deuils cruels. Il vient de perdre son gendre, M. *Louis Laurans*, déjà veuf de sa fille. M. *Louis Laurans* est décédé à Manduel, dans sa 71^e année. Les obsèques ont eu lieu le jeudi, 2 février courant. M. *le président* exprime les plus vives et les plus sympathiques condoléances à M. *Goudard*, à qui il demande qu'elles soient transmises.

M. *le secrétaire* rapporte que des commissions ont été réunies, ce jour, à 4 heures de relevée. Etaient présents : MM. *Clauzel*, *Jouve*, *Bruneton*, *de Balincourt*, membres du bureau ; *Clavel* et *Robin*. L'article 34 du règlement a donné la présidence à M. *Clavel*.

Sur la démission offerte par M. *Lavergne* de ses fonctions de *vice-président*, question renvoyée de la dernière séance à l'examen du bureau, celui-ci estime qu'il y a lieu de n'y pas donner suite : l'article 34 du règlement pare, en effet, à toutes les difficultés qui pourraient se présenter en prévision des empêchements que craint notre confrère. L'Académie adopte cet avis et passe à l'ordre du jour.

M. *le secrétaire* a fourni des renseignements sur l'état des impressions en cours des volumes du *Bulletin* et des *Mémoires*. Il réédite ces indications et explications.

Il communique, en entier, le rapport complémentaire de M. *le chanoine Nicolas* sur la proposition de publication des *Sommaires des Lettres pontificales concernant le*

Gard, par M. l'abbé H. Grange. (V. *Bulletin de 1909*, p. 125.) Ce rapport est ainsi conçu :

« Dans mon premier rapport que l'Académie m'avait prié de faire sur le travail de M. l'abbé Grange, ancien chapelain de Saint-Louis-des-Français, intitulé : « *Sommaires des lettres pontificales concernant le Gard (anciens diocèses de Nîmes, d'Uzès et parties d'Avignon et d'Arles) émanant des papes d'Avignon, 1305-1380* », j'affirmai, comme conclusion, que l'Académie pourrait prendre à sa charge volontiers et avec honneur l'impression de cet ouvrage, si l'auteur réalisait certains *desiderata* exprimés dans ce rapport.

» Or, je puis affirmer que M. l'abbé Grange a rempli presque toutes les conditions que j'avais préalablement demandées, et il m'en a donné la preuve, en m'envoyant de nouvelles feuilles, que je remis entre les mains de notre secrétaire perpétuel.

» Dans ces feuilles se trouvent insérées, pour être placées en tête du manuscrit, une introduction explicative et une table des abréviations et sigles.

» À la fin de l'ouvrage se trouvera une table générale des noms de personnes et de lieux pour la plupart identifiés.

» Bien que M. l'abbé Grange se contente d'indiquer la cote des registres du Vatican, sans donner celle des registres pontificaux publiés par Don Martène et les anciens membres de l'École française de Rome, il sera plus facile aux travailleurs de se retrouver dans l'une comme dans l'autre de ces deux publications, grâce au sérieux tra-

vail de sélection des bulles fait par l'auteur et à l'indication exacte des noms des papes et des dates précises indiquées dans ces bulles.

» Par tous ces moyens, les infatigables chercheurs pourront aisément retrouver et consulter les bulles, nécessaires à leurs travaux historiques, dans les registres des papes publiés par les élèves de l'École française, registres que M. le Ministre de l'Instruction publique a envoyés, dans le courant de l'année dernière, à notre bibliothèque municipale, sur la demande qui lui en avait été faite par M. le Maire de Nîmes et les membres du Comité d'inspection et d'achat de livres.

» En conséquence, le sommaire des lettres pontificales, dont M. l'abbé Grange sollicite l'impression de la bienveillance de l'Académie, est appelé à rendre de très grands services à tous ceux qui s'occupent de l'histoire générale et surtout de notre histoire locale au double point de vue politique et religieux.

» Pour tous ces motifs, je conclus à l'opportunité de la publication du manuscrit de M. l'abbé Grange, laissant à la commission le soin de se prononcer en dernier ressort sur cette question de l'opportunité, comme sur celle de la possibilité et du mode de cette publication.

« Ce 2 février 1911.

C NICOLAS, *chanoine.* »

Ces conclusions, adoptées par la commission, sont favorablement accueillies par l'Académie.

En conséquence, l'impression de ce manuscrit sera faite, mais, sur la proposition de M. le secrétaire perpétuel, en annexe des *Mémoires*, afin de ne pas alourdir les volumes, en fascicules séparés, en brochure distincte comme supplément, selon les disponibilités financières en regard des autres impressions.

La composition proposée du volume de 1910 est également adoptée.

M. Bruneton, trésorier, donne connaissance de son compte rendu financier de 1910, qu'il a soumis à la commission, dans la réunion de l'après-midi. Il s'exprime ainsi :

« Messieurs et honorés confrères,

» J'ai l'honneur, aux termes de l'article 40 de nos statuts, de vous présenter le compte rendu financier de la Compagnie pendant l'exercice de 1910.

Chapitre I. — Compte ordinaire

Les recettes se sont élevées à fr. 2.776 60
Les dépenses ont atteint. 2.542 70

laissant un solde disponible de. 233 90

Détail des recettes

36 membres résidants : En numéraire.	fr.	883	»
Jetons A 16.....	56		
Jetons B 282.. ..	141		
	<u>197</u>		
	883		
	<u>1.080</u>		
22 non résidants		330	»
<i>A reporter.</i>		<u>1.213</u>	»

<i>Report</i> fr.	1.213	»
27 correspondants	270	»
3 diplômes	30	»
Subvention du Conseil général	600	»
Subvention du Conseil municipal	500	»
Remboursement des médailles par la Mairie	91	30
Vente de volumes	19	50
Intérêts du compte courant chez MM. Arnaud et Cie	52	80
	<hr/>	
	2.776	60
Solde en caisse au 31 décembre 1909	240	85
Solde du compte courant au 31 décembre 1909		
Total de l'actif	3.154	55
	<hr/>	
	6.172	»
	<hr/>	

Détail des dépenses

Teisserés, concierge	200	»
Teisserés, convocations	50	»
Teisserés, dépenses diverses	39	75
Abonnement <i>Revue du Midi</i>	10	»
Abonnement <i>Annales du Midi</i>	12	»
Compte de Chauzal, papetier	10	65
Chastanier, imprimeur	1.817	50
Compte de Parguel. Gravures de 430 planches	50	»
Séance publique, étrennes aux concierges	19	50
Compte de Margraf, service de la bibliothèque	100	»
	<hr/>	
<i>A reporter</i>	2.309	40

<i>Report</i>	2.309 40
Compte de Margraf, reliure..	53 25
Honoraires de M ^e Flaissier (successeur Sabatier).....	138 25
Timbres de reçus.....	10 20
Frais d'encaissements et di- vers	31 60
Total des dépenses.....	<u>2.542 70</u>
Solde en caisse au 31 décem- bre 1910.	741 95
Solde du compte courant au 31 décembre 1910.....	2.887 35
Total égal à l'actif.....	<u><u>6 172 »</u></u>

Chapitre II. — Compte des jetons

Jetons argent Æ. Solde 8, rentrés 16, total 24. Distribués 20, reste 4.

Jetons bonze Æ. Solde 47, rentrés 422, total 469. Distribués 430, reste 39. Il a été donné 416 jetons dans 22 séances, soit une moyenne de 19 et 24 à trois séances de commissions.

Jetons argent concours solde 34. Distribués 23, solde 11.

Jetons bronze concours même chiffre.

Chapitre III. — Compte de réserve

Solde ancien.....	Fr.	70 45
Remboursé par M ^e Coularou (succession Sabatier).....		1.500 »
Encaissement des intérêts....		159 80
Solde au 31 décembre 1910 Fr.		<u><u>1.730 25</u></u>

Chapitre IV. — Fondation Maumenet

Solde ancien.....	Fr.	1.554	50
Encaissement des rentes 3 o/o.		2.533	»
Total des disponibilités.....		4.087	50
Distribué bourses ensemble de.....		2.500	»
Solde à nouveau au 31 décembre 1910	Fr.	1.587	50

Chapitre V. — Fondation Jules Salles

Solde ancien.....	Fr.	625	»
Encaissement de rente 3 %..		300	»
Total disponible		925	»
Prix accordé à M. Seguin, peintre.....		200	»
Solde disponible au 31 décembre 1910	Fr.	725	»

» J'ai l'honneur de déposer sur le bureau les pièces justificatives et de solliciter l'approbation des comptes ci-dessus.

» *Le Trésorier,*
» BRUNETON. »

La commission, après examen, a décidé de proposer l'approbation, avec remerciements et félicitations à M. le Trésorier, de ses comptes. L'Académie adhère unanimement, moins la voix du trésorier, qui s'abstient pour satisfaire aux prescriptions de l'art. 40 du règlement, à ces conclusions. M. le *président*, se faisant l'interprète de ses confrères, réitère à M. Bruneton les compliments et la reconnaissance que lui mérite sa bonne gestion.

Le budget de l'année nouvelle est établi sur les mêmes bases que précédemment.

On arrive à la lecture annoncée.

M. Pierre Guérin continue son *Histoire d'une commune rurale, de 1780 à 1800.*

La suite en est remise à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 25 février 1911

Présents : MM. Delamare, *président* ; Clavel, Gustave Fabre, Maurin, Reinaud, Chanoine François Durand, Maruéjol, Chanoine Delfour, Jouve, Robin, Chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, Chanoine Nicolas, *membres résidants* ; Guérin, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 11 février est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir depuis cette date.

Il ajoute l'hommage suivant, qu'il offre de la part de l'auteur :

Galien MINGAUD : Rapport sur les travaux de la Société d'Étude des sciences naturelles de Nîmes pendant l'année 1910.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX transmet le *Programme des Concours pour l'année 1911 et les années suivantes.*

La SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NÎMES a délibéré sur les *modifications* à apporter « au nouveau projet de loi relatif aux fouilles intéressant l'archéo-

logie et la paléontologie ». Dans sa séance du 27 janvier 1911, cette Société a discuté et adopté des propositions d'amendements. Elle transmet le texte de sa délibération dont les exemplaires sont distribués aux membres présents. M. *Coulon*, au rapport de qui l'Académie a renvoyé la question, doit s'en expliquer à la prochaine séance.

Sur le même sujet, la *Société préhistorique française* (21, rue Linné, Paris) a fait parvenir une circulaire, qui contient ses observations.

M. *le secrétaire* rappelle la célébration qui se prépare du cinquantenaire professoral de notre éminent compatriote et confrère, M. *Gaston Darboux*, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences. L'Académie, pour s'y associer, décide de souscrire une somme de 25 francs pour une médaille de bronze, reproduction de la médaille frappée en l'honneur de ce cinquantenaire.

On passe à la lecture annoncée.

M. *Pierre Guérin* continue la communication, analyse et citations, de son *Histoire d'une commune rurale (Milhaud)*, de 1780 à 1800.

Avant de terminer la réunion, M. *le président* déclare clos le registre de présentation.

Après avoir constaté que les propositions inscrites remontent au 11 février, les élections sont fixées à la prochaine séance du 11 mars, expiration du délai de 28 jours édicté par l'article 22 du règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 mars 1911.

Présents : MM. Delamare , *président* ; Clavel , Mazel , Gustave Fabre , Maurin , comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, chanoine Delfour, Jouve, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, chanoine Contestin, chanoine Nicolas. *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 25 février est lu et adopté.

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques que les Sociétés correspondantes ont fait parvenir dans la dernière quinzaine.

Il dépose également les hommages suivants :

Félix MAZAURIC : *Les souterrains des Arènes de Nîmes* (tirage à part des *Mémoires de 1910*).

Abbé CHAILLAN : *Le bienheureux Urbain V (1310-1370)*.

Chanoine NICOLAS : *La Réforme à Saint-Gilles depuis ses débuts jusqu'à nos jours d'après des documents inédits (1545-1900)*.

L'envoi par l'éditeur de l'ouvrage de M. l'abbé Chaillan est accompagné de cette

note bibliographique qu'il prie de reproduire.

Le Bienheureux Urbain V (1310-1370), par M. l'abbé Chaillan, 1 vol. in-12 de la collection « *Les Saints* ». Prix : 2 francs. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

« Le Bienheureux Urbain V est un des rares papes français, et il a joué dans l'Eglise un rôle considérable. Né dans les Cévennes, de l'illustre famille des Grimouard, dont Mgr d'Hulst était un des descendants, Urbain V a pris une part prépondérante à des événements de premier ordre, à l'abbaye de Saint-Victor, près de Marseille, à l'Université de Montpellier, où il fut d'abord professeur et dont il assura le magnifique développement.

» Pape résidant à Avignon, il voulut renouer la tradition issue de saint Pierre, et ramener le chef de l'Eglise à Rome. M. l'abbé Chaillan, connu déjà par des travaux que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a récompensés, nous raconte avec un grand intérêt ces péripéties : il nous décrit les fêtes que notre brillant Midi offrit à ce pontife si savant, si artiste et si lettré; il nous fait suivre pas à pas sa tentative en Italie, son retour contraint à Avignon. Il use enfin très habilement des nécessités de son récit pour nous faire connaître toute une époque si attrayante et pleine de contrastes si instructifs. »

M. Mazauric fait part du décès de son beau-frère, M. Léon Clauzel, instituteur à Nîmes, où il est décédé, le 9 mars courant, dans sa 41^e année. L'Académie s'associe à son deuil.

Une circulaire I, datée de Paris, le 15 janvier 1911, est relative au *Congrès préhistorique de France* et fait connaître que sa *septième session* sera tenue à Nîmes du 6 au 12 août 1911. Ce *Premier avis* donne des renseignements précis et utiles sur l'organisation de ce Congrès, sur le Comité d'organisation, etc., etc. Cette circulaire, transmise par la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NÎMES en un grand nombre d'exemplaires, est distribuée aux membres présents. Elle provoque des adhésions, pour lesquelles un *Bulletin* y est joint avec toutes indications nécessaires à ce sujet.

La SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LA ROCHELLE adresse, en une circulaire du 20 février 1911, le programme de son *concours littéraire* pour 1911, qui sera clos le 30 juin prochain.

L'ordre du jour appelle les élections fixées à ce jour au cours de la séance dernière.

La Commission de présentation, qui s'est réunie, le jeudi 9 mars courant, à 4 heures de relevée, a examiné attentivement les titres des candidats. Elle comprenait : MM. le *chanoine Delfour*, qui a présidé la séance en observation de l'article 34 du règlement ; *Clauzel, Jouve, Bruneton, de Balincourt*, membres du bureau ; *Clavel, Mazel, Gustave Favre, Maurin, Reinaud, Allard, chanoine François Durand*, anciens présidents.

La commission a donné sa pleine approbation aux candidatures proposées, sur lesquelles toutes explications sont fournies à l'Académie.

On procède à divers scrutins conformément aux articles 21 et suivants du règlement.

Le premier qui est ouvert compte 19 votants et donne 19 suffrages à M. *Pierre Guérin*, professeur agrégé de l'Université au Lycée de Nîmes, déjà correspondant, lequel, en conséquence, est proclamé *membre résidant*, pour remplacer M. *Jules Poinso*, passé au cadre des *membres non résidants*.

Le deuxième, qui suit, donne également 19 voix, à M. l'abbé *Albert Durand*, directeur à l'Institut *Saint-Félix* (Nîmes), correspondant aussi déjà, qui est proclamé *membre résidant* et remplacera M. le chanoine *Camille Ferry*, devenu *membre honoraire*.

Par des scrutins successifs et à l'unanimité sont nommés ;

1° M. l'abbé *Th. Moreux*, directeur de l'Observatoire de Bourges, *membre honoraire*.

2° et 3° *corespondants* : M. *Henry Baragnon*, à Alais (Gard), et M. *Ferdinand Gache*, professeur au Lycée de Montpellier (Hérault).

A la suite de ces préliminaires, on arrive aux lectures portées à l'ordre du jour sur le bulletin de convocation.

Celle de M. *Guérin*, par suite de l'indisposition de l'auteur, est remise à une date ultérieure.

M. *Coulon*, rapporteur, présente ses *Observations orales sur le projet de loi relatif aux fouilles archéologiques*. Il est prié de les rédiger par écrit, à la suite d'un échange de vues auquel prennent part divers mem-

bres de la Compagnie. La discussion s'engagera définitivement et utilement sur le texte qu'il soumettra à l'Académie et qui, tenant compte des indications fournies aujourd'hui, deviendra la réponse officielle de la Compagnie aux demandes formulées par les critiques que suscite ce projet de loi.

La suite de l'ordre du jour est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 25 mars 1911

Présents : MM. le docteur Barral, *ancien président*, appelé à présider la séance en conformité de l'article 34 du règlement ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Maruéjol, colonel Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, chanoine Albert Durand, *membres résidants* ; Michel Jouve, *secrétaire adjoint*, remplaçant M. Clauzel, *secrétaire perpétuel*, indisposé et excusé.

Le procès-verbal de la séance du 11 mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* communique la note suivante, adressée par M. le *président Delamare* à M. Clauzel, et transmise par celui-ci :

« Mon cher *secrétaire perpétuel*,

» Je suis empêché, au dernier moment, d'assister à la séance de l'Académie.

» Je le regrette d'autant plus que j'aurais été très heureux de souhaiter la bienvenue à nos deux nouveaux membres résidants : MM. Guérin, agrégé de l'Université, et l'abbé Albert Durand.

» Mon rôle était bien simple et je n'avais pas à présenter ces Messieurs à la Compagnie.

» Dans la mémoire de nos confrères sont certainement présents et les lectures si intéressantes de M. Guérin touchant l'histoire communale de Milhaud de 1780 à 1800, et les travaux remarquables d'archéologie chrétienne de M. l'abbé A. Durand.

» De pareils précédents sont le gage assuré de nouveaux et importants apports qui ne peuvent qu'accroître le bon renom de l'Académie de Nîmes.

« Agréez l'assurance de mes meilleurs sentiments.

25 mars 1911.

» P. DELAMARE. »

M. le secrétaire donne lecture de la lettre suivante, transmise également par M. Clauzel :

« Nîmes, 15 mars 1811.

» Monsieur le secrétaire perpétuel,

» Alité depuis samedi, je n'ai pu vous répondre plus tôt pour vous prier d'exprimer à MM. les membres de l'Académie mes sentiments de gratitude à leur égard et mon très vif désir d'être un confrère aussi actif et aussi assidu que possible. J'espère bien que la grippe me laissera quelque répit et qu'à moins de complications fâcheuses, dès la prochaine séance, je serai à la disposition de ces Messieurs pour leur communiquer la dernière partie de mon travail quand bon leur semblera.

» J'accepte avec bien du plaisir vos compliments et je vous prie d'agréer l'assurance de mes sympathies en même temps que mes salutations les plus cordiales.

» P. GUÉRIN, professeur. »

Communication est donnée de la lettre par laquelle M. *Henry Baragnon*, élu *correspondant*, remercie l'Académie :

« Alais, 15 mars 1911.

« Monsieur le secrétaire perpétuel,

« Le choix, dont votre illustre compagnie vient de m'honorer, est trop flatteur pour moi pour que je ne me hâte pas de vous adresser avec mon acceptation, mes remerciements bien sincères.

« Par les termes, dont vous avez bien voulu vous servir pour me notifier cette distinction, vous marquez, d'une façon qui me touche beaucoup, l'intention de mes nouveaux confrères d'honorer la mémoire de mon père. Je vous serais reconnaissant de leur faire accepter l'expression de ma gratitude toute spéciale.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire perpétuel, mes plus distingués et dévoués sentiments.

» HENRY BARAGNON. »

M. *Ferdinand Gache*, élu aussi *correspondant*, écrit à M. le secrétaire perpétuel :

« Montpellier, 16 mars 1911,
23, faubourg St-Jaume.

« Monsieur,

» Je suis sensible plus que je ne saurais dire de l'honneur que me fait l'Académie de Nîmes. Aussi la question n'est point, comme vous avez l'obligeance de me l'écrire, de savoir si j'accepte — ce que je fais avec joie et gratitude — mais de savoir si l'Académie consent à s'accommoder d'un membre qui, pour le moment, et peut-être pour longtemps, serait dans l'impossibilité d'assister aux séances et de s'associer à ses travaux. C'est vous, Monsieur, c'est l'Académie qui doit prononcer. Quand mon cousin Jean Bosc me communiqua son désir de me proposer à vos suffrages, ma réponse fut telle : j'étais infiniment flatté, j'étais désireux au dernier point d'entrer dans une Compagnie où j'aurais rencontré des parents, des amis et tous ceux de mes compatriotes qui sont l'élite de notre ville ; mais je lui déclarai en même temps que mes travaux et l'organisation de mon service dans les divers établissements universitaires de Montpellier ne me permettaient ni d'envoyer des communications, ni surtout de venir à Nîmes. Et je le priai de s'abstenir. M. Fabre savait la joie que me causerait son amicale et flatteuse initiative ; il ignorait les causes qui m'empêchaient de briguer un honneur qui excède mon mérite et que je ne saurais reconnaître par les humbles qualités d'assiduité aux séances et d'application aux travaux de l'Académie. A vous donc, encore une fois, Monsieur, de décider

avec pleine autorité. Je me garde de prendre des engagements que je ne pourrais tenir. Mais que l'Académie de ma ville natale ait daigné m'adresser vocation, c'est pour moi la plus flatteuse des distinctions, la plus précieuse des récompenses.

» En vous remerciant encore pour votre lettre si délicate et si courtoise, j'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur, l'hommage de ma considération la plus distinguée et de mes salutations empressées.

» F. GACHE. »

Enfin, M. l'abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire de Bourges, élu membre honoraire, a écrit à M. le secrétaire perpétuel : « Je suis très honoré de mon élection » à l'Académie de Nîmes et je vous prie, » cher Monsieur, de transmettre mes remerciements officiels à tous..... »

A ce moment, M. le Dr Barral, président la séance, souhaite la bienvenue à M. le chanoine Albert Durand, qui récemment élu, a pris séance ce jour. Il regrette que l'absence de M. Delamare ait enlevé au titulaire de la présidence le privilège de recevoir notre nouveau confrère, mais se félicite en même temps que cette circonstance lui permettra d'exprimer à celui-ci les sympathies et la haute estime de l'Académie.

M. le chanoine Albert Durand répond :

« Monsieur le Président,
« Messieurs,

» C'est pour moi un devoir bien doux de vous offrir la sincère expression de ma reconnaissance : à vous d'abord, Monsieur le

Président, un cordial merci pour les paroles trop aimables que vous a dictées votre indulgente bienveillance ; à vous tous, Messieurs, l'assurance de ma profonde gratitude pour avoir bien voulu m'admettre en votre docte Compagnie. L'Académie de Nîmes compte tant d'hommes éminents dans les Belles-Lettres et les Beaux-Arts, dans le droit et la médecine, dans les sciences physiques et les sciences naturelles, dans l'histoire et l'archéologie, qu'un simple professeur de Petit Séminaire pourrait craindre de s'y trouver dépaysé, s'il ne se sentait soutenu par vos encourageantes sympathies. Aussi, croyez-le bien, Messieurs, j'apprécie hautement l'honneur de faire partie d'une telle assemblée. Cet honneur m'est d'autant plus précieux que vous m'avez appelé à succéder à mon vénéré maître, mon ancien professeur de rhétorique du Collège Saint-Stanislas. M. le chanoine Camille Ferry, du jour où sa santé et ses occupations lui permettaient de prendre une part active à vos séances et à vos travaux, avait certainement conquis l'estime de tous par la courtoisie de son commerce et l'aménité de son caractère, comme par la pureté et la finesse de son goût, l'étendue de ses connaissances littéraires, les charmes enchanteurs de son style. Au lieu d'un écrivain brillant et distingué, vous n'aurez qu'un modeste chercheur. Je fais des vœux pour que la retraite de M. le chanoine Ferry demeure féconde en belles œuvres littéraires. Si votre choix est une récompense de mes travaux précédents, c'est encore un encouragement à les continuer. Aussi me ferai-je un plaisir de vous apporter le résultat de mes recher-

ches d'histoire locale, bien convaincu que le culte de la petite patrie, particulièrement cher à l'Académie de Nîmes, est un foyer où s'alimente le culte de la grande patrie. »

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis la dernière séance.

Il offre, au nom de l'auteur, l'hommage suivant :

Pierre PASCAL : La vie....

Par lettre du 15 de ce mois, Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts accuse réception des *Mémoires* (année 1909) pour échanges avec les Sociétés savantes correspondantes et des cinq exemplaires des *Bulletins* et *Mémoires* (année 1909) destinés au Ministère et dont il remercie.

Notre confrère, M. G. de Sorbier de Pougna-doresse fait part de la naissance de son fils *Jean*.

Le récent décès survenu à Nîmes de Madame veuve René Jaffard, née Caroline Béchard (99 ans) met en deuil notre confrère M. Deloche, son parent, quoique un peu éloigné, et M. Michel-Jaffard, son gendre, *membre non résidant*, à Paris.

Un deuil, plus cruel parce que plus rapproché, a atteint notre confrère, M. Lionel d'Albiousse, *membre non résidant*, à Uzès. Son frère, M. le comte d'Albiousse, ex-lieutenant-colonel des zouaves pontificaux, est décédé à Montpellier, le jeudi matin 23 mars courant, dans sa 79^e année.

On passe aux lectures.

M. Coulon complète son rapport sur le *projet de loi concernant les fouilles archéologiques*. Il donne lecture d'une lettre de M. le secrétaire général de l'Académie de Vaucluse demandant l'avis de celle de Nîmes sur ce projet.

Une discussion s'engage à ce sujet à laquelle prennent part principalement MM. Coulon, Maruéjol, Mazauric, Reinaud, Barral, Jouve, et dans laquelle se manifestent de nombreuses divergences d'opinion. L'attention de l'Académie est appelée sur les dangers que présente le texte proposé au point de vue de la sauvegarde du droit de propriété, de la protection des recherches et explorations individuelles contre l'arbitraire administratif, enfin de la défense des sociétés locales, des musées régionaux contre l'intervention centralisatrice de l'Etat.

A défaut d'entente sur un texte précis, il est décidé qu'une commission composée de M. Coulon, rapporteur, de MM. Maruéjol, Mazauric, Reinaud et des membres du bureau examinera la question et soumettra à l'Académie de nouvelles conclusions.

L'heure avancée n'a pas permis d'épuiser l'ordre du jour. La suite en est remise à une date ultérieure et la séance est levée.

Séance du 8 avril 1911

Présents : MM. le D^r Delamare, *président* ; Clavel, Mazel, Bruneton, Reinaud, chanoine Delfour, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Mazauric, chanoine Nicolas, chanoine Albert Durand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. le *secrétaire perpétuel* s'excuse sur son absence de la dernière séance. Il exprime ses regrets d'avoir ainsi causé quelque perturbation dans la réunion précédente. Ses abstentions sont aussi rares qu'involontaires. Il a été mis dans l'impossibilité de se rendre, le 25 mars, par une indisposition si inopinée et si violente, qu'à peine a-t-il eu le temps et la force d'en aviser M. le *secrétaire adjoint*, pour le prier de le suppléer.

Le procès-verbal de la séance du 25 mars est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques arrivées dans la dernière quinzaine, d'envoi des Sociétés correspondantes.

Il dépose les ouvrages suivants qu'il offre en hommage, au nom des auteurs :

P. — Albert ROBERT (avocat à Aix-en-Provence) : *Les débuts de l'Insurrection des Camisards — L'affaire du Pont de Montvert (24 juillet 1702)*. Cette étude paraît dans la *Revue du Midi*.

Abbé M. CHAILAN, ancien curé d'Albaron : *Un grand vicaire de Monseigneur de Belloy, Evêque de Marseille : Jean-Baptiste GIRAUD, Prêtre d'Arles (1722-1798)*. (V. *Revue du Midi*, n° du 15 septembre 1911, page 582.)

M. le président prononce les paroles qui suivent :

« Messieurs,

» Il y a quelques jours, nous apprenions brusquement la fin inopinée de l'un de nos confrères.

» Fléchissant sous le poids d'un travail intellectuel qui dépassait ses forces, M. Donnedieu de Vabres était atteint, il y a un peu plus d'un an, d'une affection qui peut accorder des remissions trompeuses mais qui ne pardonne jamais.

» Ses amis lui accordaient un esprit pratique, la sûreté des conseils, la sobriété du langage, la simplicité, la modestie et l'amour des pauvres.

» S'il n'a pas donné à l'Académie ce qu'elle attendait de lui, c'est que déjà, quand nous l'avons appelé au milieu de nous, il présentait les symptômes précurseurs de la maladie qui, indirectement mais certainement, a mis le terme à son existence.

» Aussi, est-ce avec une douloureuse émotion que je prierai l'Académie de joindre nos regrets à ceux de sa famille, de ses amis et des nombreux déshérités de ce monde qu'il a si souvent secourus. »

M. le secrétaire précise, en effet, que M. Al-

bert Donnedieu de Vabres est décédé, le mercredi 29 mars dernier, à Nîmes, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il avait été élu *membre résidant*, le 10 mars 1906. A ses obsèques, qui ont eu lieu, le samedi 1^{er} avril, à 10 heures du matin, après les prières de M. le pasteur Babut, qui les présidait, M. *Benoît-Germain*, *membre honoraire* de l'Académie, à la place d'autres absents ou empêchés, a brièvement rappelé, en lui adressant, à un autre titre, le suprême adieu, que le défunt avait, pendant quelque temps, fait partie de notre Compagnie.

M. *le président*, conformément à l'article 15 du règlement, consulte l'Académie sur le remplacement de M. *Albert Donnedieu de Vabres*. La vacance de son siège est déclarée. Le registre des présentations est ouvert pour recevoir les propositions de candidatures. Il sera clos à la fin de la prochaine séance ordinaire du 22 avril.

M. *le secrétaire* communique cette lettre :

« Milhaud, 6 avril 1911.

» Monsieur le secrétaire perpétuel,

» J'ai la douleur de vous annoncer la mort de ma mère, décédée, ce matin, à Largentière, à l'âge de 84 ans.

» Je vous serai obligé de faire part de mon nouveau deuil à tous nos confrères de l'Académie.

» Veuillez, je vous prie, agréer mes plus cordiales salutations.

» P. GUÉRIN, professeur. »

M. *le secrétaire* mentionne ensuite que M. *P. Guérin* vient d'être élevé de classe (professeur au Lycée de Nîmes).

M. *le président* exprime le double sentiment de regret et de contentement que ces deux nouvelles causent à la Compagnie, au sujet du confrère qu'elles intéressent et à qui il envoie à la fois les condoléances et les félicitations de l'Académie.

M. *Clavel* se réjouit de la récente naissance de M^{lle} Simone Périllier, la onzième de ses arrière-petits-enfants.

Une verte vieillesse vient de donner lieu, dans la famille de M. *Reinaud*, à des fêtes peu ordinaires. Lundi dernier, Lyon a fêté un centenaire qui, à tous les points de vue, appartient au Gard : M. Ferdinand Carrière n'est que de passage à Lyon, chez Mme Cheyron, sa fille ; il va, dans quelques semaines, retourner à Saint-André-de-Valborgne, où il est né le 3 avril 1811, où il a passé toute sa vie et une vie bien remplie, car il est resté plus de 60 ans à la tête d'une filature.

Aujourd'hui encore, ainsi qu'ont pu le constater tous ceux venus de tous les points de la France pour le féliciter, aucune faculté n'est oblitérée ni dans son corps, ni dans son esprit, aucun cheveu ne manque à sa tête, aucun vide ne s'est produit dans sa mémoire.

Aussi a-t-il pleinement mais simplement joui des sympathies qui se sont manifestées nombreuses ; accablé, il ne l'a été que de fleurs, de plaquettes, de souvenirs, de vœux, de compliments en prose et en vers.

Voici la ballade qui lui a été lue à la fin
du banquet par notre confrère M. Reinaud.

Cent fois, l'astre qui nous éclaire,
En fécondant de ses rayons
Le grain doré de nos sillons,
A recommencé sa carrière,
Et cent fois sur la même terre
Son œil de flamme, scrutateur,
A retrouvé le bon semeur
Qui porte le nom de Carrière.

Au seuil d'une vie éphémère,
Combien d'êtres que nous aimions,
Jeunes femmes, gais compagnons,
Virent s'achever leur carrière !
L'arrêt d'un destin plus prospère
Avait dispensé sa faveur
Sur le Cévenol travailleur
Connu sous le nom de Carrière.

En un siècle tout est poussière ;
La gloire et ses vains tourbillons ;
Trois rois et deux Napoléons
N'ont pu terminer leur carrière.
Il tient la tête haute et fière,
L'esprit trempé comme le cœur,
Le modeste et dur lutteur
Que fut toujours notre Carrière.

Prince de vie, ô centenaire,
Va, poursuis encore ta carrière !
Il nous est doux d'être le lierre
Du chêne : Ferdinand Carrière.

Les originaires du Gard à Paris ont fêté
par un banquet le cinquantième univer-
sitaire de notre éminent compatriote M.
Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de
l'Académie des sciences, *membre honoraire*
de notre Compagnie. La fête a eu lieu au
restaurant Marguery.

Elle fut empreinte d'une intimité cor-

diale et charmante Les représentants les plus considérables des sciences, des arts, de la politique, auxquels le Gard s'honore d'avoir donné le jour, fraternisaient avec les humbles compatriotes et amis du grand savant.

M. Gaston Doumergue, ancien ministre, présidait le banquet.

Au dessert dans une improvisation exquise et émouvante, il a évoqué la jeunesse du savant, aux mérites auquel il a associé son frère regretté, dont le passage à la tête du Lycée de Nîmes a laissé une si forte empreinte sur deux générations.

M. Gaston Darboux a répondu, très ému. Il a remercié ses concitoyens et exalté sa petite patrie.

(V. *Revue du Midi*, 1912, page 93).

Sur les protégés de l'Académie, M. le secrétaire note que M. André Vidal, après avoir heureusement franchi le premier essai pour le Concours de Rome (*peinture*), a échoué au second. M. Marcel Mèrignargues (*sculpture*) a brillamment rempli ces deux premiers essais pour le même Concours définitif; il a même obtenu une bonne place, la septième, dans le classement de ces épreuves. Il a également remporté le Prix *Chenavard* (section de sculpture) et son travail figure très honorablement à l'Exposition des Artistes français où, étant admis de droit, il est alors entré sans difficulté.

M. Henry Nègre a écrit à M. le secrétaire perpétuel une très aimable lettre dont celui-ci est heureux de donner connaissance

à ses confrères et qui leur expliquera la faveur des invitations à eux adressés pour la répétition générale de *La Passion selon Saint Mathieu*, musique de J.-S. Bach.

« Nîmes, mardi matin, 4 avril 1911.

« Cher Monsieur,

» N'ayant pas eu encore l'occasion de faire un travail quelconque pour l'Académie dont je m'honore de faire partie à titre de correspondant, je serai heureux d'offrir à la Société un *aperçu* de mes efforts en adressant à chaque membre *résidant* une carte pour la répétition de demain mercredi soir, répétition dite générale de l'Oratorio de Bach.

» Le nombre très limité de places de tribune réservée ne me permet pas d'étendre plus loin les invitations.

» Je vous serai donc infiniment reconnaissant de vouloir bien me donner la liste des membres résidents et leur adresse.

» Agréiez, cher Monsieur, mes plus respectueuses et cordiales sympathies

» Henry NÈGRE. »

M. le président se fait l'interprète de la reconnaissance des membres de la Compagnie pour cette bienveillante invitation et des remerciements qu'elle mérite à ceux qui l'ont offerte et qui sont nos deux confrères, M. le pasteur Trial avec M. Henry Nègre.

La SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE PONTOISE ET DU VEXIN adresse la circulaire que voici :

Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin.

Paris, le 11 mars 1911.

Monsieur le Président,

Le bureau de la Société historique du Vexin a l'honneur de vous transmettre le texte d'une pétition qui a été déposée sur le bureau de la Chambre des députés et qui est signée par la presque totalité des membres de l'Académie des Beaux-Arts. Il n'est pas douteux que la plupart des membres de l'Institut les imiteront.

Nous pensons que les Sociétés Historiques et Archéologiques sont appelées à s'associer à cet appel adressé au Parlement, et nous vous prions de vouloir bien examiner s'il ne serait pas utile que le bureau de la Société que vous présidez signât avec vous un exemplaire de cette pétition et le fit parvenir au Président de la Chambre des députés, soit directement en franchise, soit par l'entremise d'un député de votre région.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Le Président,

Le Secrétaire général,

J. DEPOIN.

LOUIS PASSY,

membre de l'Institut.

Monsieur le Président,

Profondément émus par de nombreuses et récentes destructions d'humbles églises, sans style peut-être, mais pleines de charme et d'émouvants souvenirs, de pittoresques calvaires et de vieux cimetières, nous venons nous grouper, artistes et écrivains de toutes croyances sans distinction de partis, qui avons trouvé auprès de ces modestes sanctuaires tant d'émotion et de sensation d'art, pour protester et demander au Parlement qu'une protection analogue à celle des monuments artistiques, des sites pittoresques et des réserves artistiques, leur soit attribuée.

Nous voulons conserver ces restes du passé, ces sources de vie spirituelle ; nous voulons sauvegarder la physionomie architecturale, la figure physique et morale de la terre de France

Nous avons la confiance, M. le Président, que le Parlement voudra bien prendre en considération la demande que nous vous adressons, et nous vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Satisfaction est donnée à cette proposition.

Le *Musée de la Parole*, dont il a été plusieurs fois déjà question dans nos séances. (V. notamment : *Bulletin de 1907*, page 80 et *Bulletin de 1908*, pages 22 et 25), fait parvenir une brochure publiée par les soins de M. *Alfred Ponge*, agrégé des Langues vivantes, professeur au Lycée Condorcet. Le 14 février 1911, M. *Alfred Ponge* dit,

en tête de cette brochure : « C'est » pour répondre aux questions qui nous » sont posées chaque jour....., que nous » avons écrit ce qui suit. »

La brochure explique *Le Musée de la Parole* sous ces divers titres, avec documents à l'appui :

Ce qu'il est. — Ce qu'il sera.

Dans le second chapitre on lit :

« Le Catalogue offrira les rubriques suivantes :

Phonétique ;

Linguistique ;

Histoire ;

Critique ;

Art dramatique ;

Eloquence ;

Folk-Lore ;

» dont il n'est pas nécessaire de préciser à » l'avance les subdivisions. »

Et comme conclusion :

« *Le Musée de la Parole* ne se fait pas » tout seul et c'est pourquoi nous prions » qu'on nous aide à le faire.

» Il faudrait lui trouver un logement » digne de ses visiteurs et de lui-même, » et lui constituer un budget annuel de cin- » quante à cent mille francs. »

Bollettino Storico Romagnolo (Félix Ravenna) offre et demande l'échange des publications, qui est accordé.

On arrive aux lectures.

M. Michel Jouve nous instruit de l'His-

toire locale aux Archives de Cavillon. (V. Revue du Midi, n° du 15 avril, année 1911, page 226.)

M. le chanoine Nicolas commence la lecture de son Mémoire sur *Les Ecoles à Saint-Gilles d'après des documents inédits.*

L'heure avancée n'ayant pas permis d'épuiser l'ordre du jour, la suite en est remise à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 22 avril 1911

Présents : MM. Delamare, *président* ; Clavel, Mazel, Reinaud, chanoine Delfour, Robin, La Haye, Coulon. Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, chanoine Albert Durand, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 8 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis la séance dernière.

Il dépose les hommages suivants qu'il offre au nom des auteurs :

Albert Roux : *Etude sur les vieilles murailles du Mazel du Jas di Bioou (Oppida)*.

Albert Roux : *Lou Terraïre de moun Peis, parla de Saniha* (poésie).

Albert HUGUES : *Notes ornithologiques sur le Département du Gard (L'outarde canepetière ; Pratincola rubicola ; Garrulus Glandarius. — Nids d'oiseaux et Cochylis)*.

M. le *président* informe ses confrères qu'il a été, en sa qualité, invité par les directeurs des *Annales* et organisateurs du voyage dans notre région, au déjeuner, qui

a eu lieu, hier, vendredi 21, avant la conférence de M. Richepin, au Grand Théâtre, et qu'il s'est rendu à cette invitation.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE, par une circulaire, datée de Tours, le 8 avril 1911, annonce la célébration de son 150^e anniversaire (1761-1911), à Tours, du 27 au 31 mai 1911.

Avec le programme sommaire des promenades, fêtes et excursions, elle fait tenir des bulletins d'adhésion et sollicite des souscriptions.

M. le secrétaire rend compte que, le mercredi 12 avril, à cinq heures de relevée, selon qu'il avait été convenu, s'est réunie la commission chargée d'élaborer l'avis de l'Académie sur le projet de loi relatif aux fouilles archéologiques, au rapport de M. Armand Coulon. Étaient présents : MM. Delamare, Clauzel, de Balincourt, Reinaud, Maruéjol, Coulon et Mazauric. La discussion, longue et animée, a permis d'aboutir à un accord que M. le rapporteur a consigné dans le texte suivant dont il donne lecture.

« L'Académie est d'avis :

» Qu'il y a lieu d'accueillir favorablement le principe d'une loi de protection ayant le double but : 1^o de préserver nos richesses archéologiques et paléontologiques des actes de dilapidation dont elles sont trop souvent l'objet de la part de fouilleurs dépourvus de compétence et même de scrupule scientifique ; 2^o d'empêcher l'exode en pays étrangers de pièces intéressantes qui

devraient être conservées pour enrichir nos collections nationales.

» Les principales dispositions du projet de loi méritent donc d'être approuvées. La nécessité d'une déclaration préalable à l'entreprise des fouilles s'impose en vue de provoquer sur cette opération le contrôle de l'autorité publique. Il devra s'agir d'une surveillance exercée avec le moins d'entraves possible pour l'œuvre du propriétaire et de l'exploitant; il est à souhaiter, par suite, que les formalités administratives soient simplifiées et que le délai qui doit s'écouler entre la déclaration et la fouille soit sensiblement abrégé au profit des personnes privées ou des sociétés spécialement qualifiées par l'objet de leurs études et de leurs travaux. Il conviendrait, pour le cas où le délégué de l'autorité administrative estimerait que les travaux sont mal conduits et doivent être suspendus, d'instituer une voie de recours au profit de l'exploitant afin que celui-ci ne soit pas victime d'une mesure insuffisamment justifiée. Deux arbitres pourraient, en cette hypothèse, être désignés, l'un par le Préfet ou le Sous-Préfet, l'autre par l'exploitant avec faculté, en cas de désaccord, de s'adjoindre un tiers arbitre, qui, le cas échéant, serait nommé par le Président du Tribunal civil de l'arrondissement. Ces arbitres rendraient une décision définitive.

» Dans le cas où la fouille aurait été soigneusement exécutée par l'exploitant, celui-ci demeurerait propriétaire de l'objet trouvé et l'Etat ne pourrait l'en déposséder qu'en recourant aux formalités de l'expropriation pour cause d'utilité publique telles qu'elles

sont réglées par la loi du 21 mai 1836 sur les chemins vicinaux.

» La mainmise éventuelle de l'Etat sur les pièces les plus remarquables provenant des fouilles est une des mesures qui ont provoqué de sérieuses critiques et de vives appréhensions. On redoute que la décentralisation archéologique ne reçoive un coup funeste et que les principales découvertes intéressant l'époque préhistorique n'aillent garnir les Musées parisiens au détriment des collections départementales. Cette éventualité pourrait être très atténuée à l'aide de dispositions spéciales à insérer, non dans la loi où il serait difficile de leur faire prendre place à raison des détails qu'elles comportent, mais dans le règlement d'administration publique qui devra lui servir de complément. Ces dispositions auraient pour but d'organiser les conditions d'attribution aux divers Musées provinciaux de partie au moins du produit des fouilles exécutées dans la région.

» En ce qui concerne le danger auquel le projet de loi a pour dessein essentiel de pourvoir, il semble qu'il n'est pas suffisamment conjuré par le texte de l'article 6 qui, en cas d'aliénation d'une pièce d'archéologie ou de paléontologie au profit d'un établissement étranger, confère seulement à l'Etat un droit de préemption pour acquérir ladite pièce à prix égal. L'Etat devrait être armé du pouvoir d'interdire la sortie de France d'un objet de cette nature, lorsque l'intérêt de nos collections nationales serait réellement en jeu. Une telle prohibition n'excéderait pas la rigueur des mesures que

diverses législations étrangères ont édictées en semblable matière.

» Ainsi amendée, d'une part, et fortifiée, de l'autre, la législation projetée compléterait, dans des conditions suffisamment satisfaisantes et en maintenant aux droits privés le respect qui leur est dû, l'œuvre entreprise par la loi du 30 mars 1887 sur la protection des monuments historiques. »

Cette rédaction a été approuvée par l'Académie qui décide de s'en remettre au bureau et notamment au *secrétaire perpétuel* pour lui donner la suite et la publicité que comporte la question.

M. le chanoine Nicolas a la parole pour continuer la lecture de son mémoire sur *Les Ecoles à Saint-Gilles*.

Pendant cette lecture, M. le chanoine Delfour, ancien président, a été désigné, conformément à l'article 34 du règlement, pour remplacer au fauteuil présidentiel M. le Dr Delamare appelé au dehors.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est remise à une date ultérieure.

Est prononcée la clôture du registre de présentation.

La séance est levée.

Séance du 6 mai 1911

Présents : MM. le Dr Delamare, *président* ; Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Reinaud, Maruéjol, chanoine Delfour, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Guérin, chanoine Albert Durand, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 22 avril est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées depuis cette date.

Il rappelle le décès de M. Paul Bérenquier, *membre résident*, qui a été emporté subitement, le lundi 24 avril, vers la fin de l'après-midi. Aux obsèques, qui ont été célébrées, le mercredi 26, à 2 heures et demie, M. le chanoine Delfour, *ancien président*, suppléant M. le Dr Delamare, *président*, empêché, a, au nom de l'Académie, prononcé le discours d'usage et dit « à Paul Bérenquier un adieu, qui, dans la pensée profonde des croyants, est un au revoir ».

M. *Mingaud*, *membre honoraire de la Compagnie et secrétaire général de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Nîmes*, à son tour, a salué, en cette dernière qualité, la dépouille mortelle du regretté défunt, qui faisait partie également de cette Société.

M. *Gustave Fabre* et sa famille ont été affligés d'un double deuil que les circonstances ont rendu d'autant plus cruel par l'imprévu, la quasi simultanéité et l'éloignement des lieux où se sont produits ces deux décès du fils et de la mère, celle-ci sœur de Mme *Gustave Fabre*. M. *Paul Agulhon*, chef du cabinet du préfet d'Oran, est décédé à Oran, le 26 avril 1911, à l'âge de 32 ans ; et Mme *Théophile Agulhon*, née *Elise Peyre*, est décédée à Nages, le 28 avril 1911, à l'âge de 53 ans.

Communication est donnée de la lettre qui fait part du décès, survenu le 26 mars 1911, au château de Kernuz (Pont-l'Abbé) de M. *Paul Maufras du Chatellier*, dans sa 78^e année, membre du Comité des Travaux historiques, président de la Société d'Archéologie du Finistère.

M. *le secrétaire* a reçu de *Beucaire* une lettre (4 mai 1911) par laquelle M. *Lacroix*, récemment élu *membre non résidant*, lui dit : « J'éprouve le plus vif regret de n'avoir pu, depuis le mois de décembre, assister à une seule séance de l'Académie. La grippe ne m'a pas lâché, et c'est là mon excuse... Je prendrai part aux travaux de l'Académie le plus tôt qu'il me sera possible, mais, ne pouvant rentrer chez moi qu'à une heure du matin, je dois attendre que ma santé se soit bien consolidée.. Si

vous le jugez utile, veuillez m'excuser auprès de nos confrères, qui peut-être m'ont déjà taxé d'indifférence, et recevez, M. le secrétaire perpétuel, l'assurance de mon respectueux dévouement. »

M. *Lacroix* est, en effet, d'un âge avancé. M. *le secrétaire* lui répond par des vœux pour le prompt et complet rétablissement de sa santé, en l'invitant à la séance publique dont la date encore éloignée permettra ce retour à la santé avec une température sans doute graduellement adoucie.

Un *correspondant*, M. *l'abbé Valla*, curé-doyen de Villeneuve-lès-Avignon, écrit, le 5 mai 1911 : « Une aphonie devenue chronique malheureusement, m'oblige à prendre prématurément ma retraite. J'ai donc le regret de déposer en vos mains ma démission de correspondant de l'Académie de Nîmes, que je vous prie de vouloir bien accepter. En vous remerciant de l'honneur que vous m'avez fait, je suis heureux de vous offrir à vous et à Messieurs nos chers collègues l'hommage de mon profond respect.

» P.-S. — En guise d'adieux, veuillez me permettre de vous offrir, ainsi qu'à Messieurs les membres du bureau, quelques-uns des rares exemplaires qui me restent de la 2^e édition de mon *Aramon*. »

M. *le secrétaire* s'est empressé d'accuser réception de cette lettre, en insistant auprès de M. *l'abbé L. Valla* pour le faire revenir sur sa détermination et reprendre sa démission et en le remerciant de son hommage dont M. *le secrétaire* fait la distribution aux destinataires indiqués.

L'ordre du jour appelle l'élection portée sur le Bulletin de convocation.

Le scrutin compte 19 votants. Le dépouillement donne 19 suffrages à M. *Elie Peyron*, avocat, homme de lettres, à Nîmes, lequel est, en conséquence, proclamé *membre résidant*, en remplacement de M. *Albert Donnedieu de Vabres*, décédé.

Après un échange d'observations, la séance publique est fixée au jeudi soir 1^{er} juin prochain.

M. *Clauzel*, rapporteur, rend compte que les Commissions du *Concours de 1910*, et du *Prix Jules Salles*, se sont réunies, à 5 heures du soir, le vendredi 28 avril. Étaient présents : MM. *Delamare*, *Clauzel*, de *Balincourt*, membres du bureau ; *Puech*, membre de la Commission du *Concours* ; *Mazel*, *Reinaud*, *chanoine Delfour*, *chanoine Bonnefoi*, *La Haye*, membres de la Commission du *Legs Jules Salles*.

Après la lecture du rapport de M. le *secrétaire perpétuel*, qui est approuvé et qui sera porté à la séance publique, toutes explications complémentaires fournies et la discussion épuisée, l'Académie adopte et proclame les résolutions qui suivent :

1^o Les programmes des *Concours* pour 1911 et pour 1912 sont arrêtés ou confirmés dans ces termes :

Pour 1911, prix à décerner en 1912, *Gaston BOISSIER*. — *Sa vie, ses œuvres ; insister sur l'influence de ses origines nimoises*. C'est la prorogation du *Concours de 1909* resté sans résultat.

Pour 1912, prix à décerner en 1913,

Monographie d'une localité située dans les limites actuelles du département du Gard.

2^o Résultat et récompenses du *Concours de 1910* :

Trois mentions avec une prime de 50 francs à chaque auteur :

1^o *Nîmes*, poésie, de M. *Paul Teissonnière* (Nîmes) ;

2^o *Nimoise*, conte, de Mme *Céline Pascal* (Nîmes) ;

3^o *L'Appel*, nouvelle, de Mme *J. de Ville-méjane* (Nîmes).

Prix Jules Salles.

Un solde resté précédemment sans emploi, faute de concurrent sérieux, permet de décerner deux prix (300 francs chacun) à :

MM. *A. Coussens*, professeur à l'*École des Beaux-Arts de Nîmes*

Et *René Delaunay*, professeur d'*harmonie à notre Conservatoire.*

L'attribution de ce dernier prix a suggéré aux membres de l'Académie la pensée et le désir d'avoir une exécution musicale, à la fin de la prochaine séance publique. M. *Clauzel*, secrétaire perpétuel, avait déjà songé à faire entendre, comme à l'Institut, au moins quelques fragments de l'œuvre couronnée. Il propose et il est chargé de s'entendre, à ce sujet, avec M. *R. Delaunay.*

Sous réserve d'aboutir à une entente et à l'organisation de cette partie musicale, le programme de la séance publique du 1^{er} juin prochain est arrêté dans ses lignes principales. Le bureau en réglera les détails

et prendra, si c'est nécessaire, les dernières dispositions.

On passe aux lectures.

M. *Clavel* continue son *Histoire de l'Église*. Il traite de l'époque du Moyen-Âge.

M. *Reinaud* donne connaissance de sa poésie destinée à la séance publique : *La Ronde des Paysans centenaires*.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 20 mai 1911

Présents : MM. le Dr Delamare, *président* ; Mazel, Maurin, Comte de Balincourt, Reinaud, Maruéjol, chanoine Delfour, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, Guérin, chanoine Albert Durand, Peyron, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 6 mai est lu et adopté.

M. le président, s'adressant à *M. Elie Peyron* récemment élu *membre résidant* et qui prend séance, dit :

« Messieurs,

» Je suis heureux d'avoir à souhaiter, en votre nom, la bienvenue à M. Elie Peyron. Vous connaissez depuis longtemps sa valeur littéraire ; vous avez pu suivre, dans de nombreuses brochures, dans la *Revue du Midi* et ailleurs, sa carrière d'historien.

» Il était marqué pour être des nôtres et nous ne pouvons que souligner cette phrase

d'un journaliste local : « C'est un choix très » heureux et qui fait grand honneur à la » docte Compagnie. »

» Monsieur, je me félicite de l'enchaînement des circonstances qui a fait que je suis chargé de vous recevoir dans l'Académie de Nîmes. En rappelant dernièrement nos souvenirs de jeunesse, nous avons constaté que c'est la troisième fois que les circonstances nous rassemblent : d'abord à Montpellier ; plus tard, vers 1882, à Nîmes, où nous nous installons tous deux, vous comme avocat, moi comme médecin ; et, enfin, aujourd'hui, dans la même Compagnie.

» En dehors de vos occupations professionnelles, vous avez eu le mérite de remplir vos rares loisirs par des travaux intellectuels d'un autre ordre ; et vous fîtes de l'histoire, non en amateur, mais en chercheur et fouilleur de textes.

» Vous souvenant que le véritable historien n'a pas, quand il écrit, d'opinions personnelles à faire prévaloir et qu'il n'appartient à aucun parti, qu'il n'a qu'une seule préoccupation, le souci de la vérité, vous avez — me permettez-vous de dire ? — osé publier des brochures très documentées sur M. Thiers et le Colonel Rossel et plus tard une série d'ouvrages sur le Maréchal Bazaine dont les controverses nombreuses marquent assez la valeur.

» J'espère et l'Académie espère avec moi que vous ne vous abandonnerez pas en si beau chemin, que d'autres sujets d'histoire, peut-être moins délicats, tenteront encore votre plume et que nous aurons la primeur

de vos nouvelles études qui ne pourront qu'augmenter le lustre de notre Compagnie. »

M. *Elie Peyron* répond à peu près ainsi :

« M. le président, Messieurs, je suis ému au-delà de toute expression et profondément sensible aux paroles de bienvenue de M. le président et à l'accueil sympathique que vous voulez bien me faire. La lettre que j'ai reçue de mon vieil ami, M. le secrétaire perpétuel, mon ancien bâtonnier, est et restera le plus agréable souvenir de mon existence. Je répondrai de mon mieux à votre bienveillance en vous apportant désormais mes travaux. Je n'ose vous promettre d'être toujours en communauté de pensées avec vous tous. Je vous promets, du moins, en tout et toujours, et mon impartialité et ma courtoisie. »

M. *le secrétaire* dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la quinzaine dernière.

M. *le secrétaire* dépose également les hommages suivants, qu'il offre au nom de l'auteur :

F. ROMAN : *Sur la découverte d'un nouveau gisement de mammifères de l'étage Sannoisien, près du Château de Castelnau-Valence (Gard) ;*

F. ROMAN : *Note sur la présence de l'ACEROTHERIUM FILHOLI dans la Magnésite de Salinelles, près Sommières.*

F. ROMAN : *Compte-rendu de la Réunion extraordinaire de la Société Géologique à Alais et Nîmes les 27, 28, 29 septembre 1910.*

Sur la demande de M. Ch. Delagrave, libraire, 15, rue Soufflot, Paris, M. le secrétaire distribue des prospectus de la « Collection Pallas » (Van Bever) : *Les Poètes du Terroir* du xv^e au xx^e siècle. — Textes choisis accompagnés de notices historiques, de biographies et des cartes des anciens pays de France, (poésies, chansons populaires, textes patois et traductions ; texte français).

Vient de paraître :

Tome III.

1 vol. in-16, de 550 pages, br. 3 fr. 50 ;
mouton.... 5 fr.

I. *Languedoc et Comté de Foix.*

II. *Lorraine.*

III. *Lyonnais.*

IV. *Nivernais.*

V. *Normandie.*

M. le secrétaire signale, d'après les journaux, les succès au Salon des Artistes français, à Paris, de nos pensionnés, M. *Marcel Mérignargues*, dans la section de sculpture ; M. *André Vidal*, dans la section de gravure et lithographie.

En réponse à la demande de M. le Maire, en date du 15 mai courant, l'Académie délègue son président, M. le Dr *Delamare*, à la *Commission de distribution du Legs Boucher de Perthes* (année 1911).

L'ordre du jour appelle l'élection de deux *correspondants*.

Par deux scrutins successifs, qui donnent les suffrages des 19 membres résidants présents et votants, sont élus *correspondants* : MM. *Marcel Fabre, avocat, docteur en droit, à Uzès (Gard)* ; et *Louis Bontoux, critique d'art, à Beaucaire (Gard)*.

Le programme de la prochaine séance publique, indiquée pour le jeudi 1^{er} juin prochain, est, enfin, arrêté, après tous renseignements et indications fournis par M. *le secrétaire*, qui est heureux d'apprendre à l'Académie que ses pourparlers avec M. *R. Delaunay* (prix Jules Salles) ont abouti et que, par suite, on aura le plaisir d'avoir une partie musicale, innovation fortement intéressante.

Passant aux lectures, on entend :

1° M. *le Dr Delamare, président*, fait connaître le *Discours* qu'il destine à l'ouverture de la séance publique et dont le sujet est : *La France d'aujourd'hui. — Sommes-nous en décadence ?*

2° M. *le chanoine Delfour*, président sortant, fournit le *Compte rendu des travaux de l'Académie en 1910, année de sa présidence*.

3° M. *Guérin* soumet un *Conte patois* : *La Lèbre e lou Présiden de casso*.

Ces propositions, vivement applaudies, sont acceptées pour la séance solennelle du 1^{er} juin.

L'ordre du jour n'étant pas épuisé, la séance est levée, après que la suite en a été renvoyée à une date ultérieure.

Séance publique du jeudi 1^{er} juin 1911

Cette séance a été tenue, ainsi qu'il avait été décidé et annoncé, avec l'autorisation de la municipalité, dans la *Galerie Jules Salles*.

Étaient présents : MM. le D^r Delamare, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Maruéjol, chanoine Delfour, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Trial, chanoine Albert Durand, Peyron, *membres résidants* ; Raymond Février, *membre non résidant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Par lettre du 25 mai dernier, adressée à M. le *secrétaire perpétuel*, M. Lallemand, préfet du Gard, remercie bien vivement de l'honneur à lui fait en le conviant à assister à la séance publique annuelle du 1^{er} juin prochain. Il aurait été heureux d'accepter cette invitation si les obligations nombreuses qui l'assaillent en cette période — les grèves au vignoble notamment — ne lui laissaient peu d'espoir d'être libre le soir de cette séance. Il le prie de vouloir bien agréer et présenter à ses éminents confrères, avec ses excuses, l'expression de ses très vifs regrets et l'assurance de ses sentiments dévoués.

Les lectures se sont succédé et le programme a été rempli conformément aux décisions prises à ce sujet.

M. le Dr Delamare, président, a étudié *La France d'aujourd'hui. — Sommes-nous en décadence ?*

M. Emile Reinaud a dit sa poésie : *La Ronde des Paysans centenaires.*

M. le chanoine Delfour, président en 1910, a donné le *Compte rendu des travaux de l'Académie pendant le cours de cette dernière année.*

M. Mazauric a procédé à la *Distribution des récompenses aux donateurs d'objets aux Musées.*

M. Raymond Février a donné lecture de deux sonnets extraits de ses *Poèmes égyptiens* : (a) *Le Nil* ; (b) *L'Embaumement.*

M. Paul Clauzel, secrétaire perpétuel, a produit son rapport sur : *Legs Maumenet ; Concours ; Prix Jules Salles.*

En l'absence de M. Pierre Guérin, retenu par un deuil de famille, M. Max Raphel a lu le *Conte patois* de son confrère : *La Lèbre e lou Présiden de Casso.*

Enfin, par une heureuse innovation, qui a été fort goûtée, la séance s'est terminée par l'exécution de fragments des œuvres musicales qui ont valu à M. René Delaunay le *Prix Jules Salles.*

(a) *Andante de la première symphonie ;*

(b) *Scherzo.*

Pour orchestre, sous la direction de l'auteur.

Séance du 10 juin 1911

Présents : MM. le Dr Delamare, *président* ; Deloche, Comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, Coulon, Puech, Raphel, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Guérin, chanoine Albert Durand, Peyron, *membres résidents* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai et celui de la séance publique du 1^{er} juin sont lus et adoptés.

La séance ordinaire, qui devait se tenir réglementairement le samedi 3 juin, se trouvant trop rapprochée de la séance publique du 1^{er} juin et coïncidant avec les fêtes du Concours de musique et de la Pentecôte, a été remise à ce jour. Cette décision du bureau est approuvée par l'Académie. Les séances ordinaires reprendront leur cours régulier à huitaine, soit le 17 juin.

M. le secrétaire dépose les publications périodiques des Sociétés correspondantes qui sont arrivées dans les trois dernières semaines.

M. *le secrétaire* annonce le décès de M. *Georges Fabre*, *membre résidant* depuis le 2 décembre 1905, et antérieurement *correspondant* depuis le 7 février 1885. Ce décès s'est produit le lundi matin, 22 mai, à Nîmes. Les obsèques ont eu lieu le mardi 23 à 4 heures du soir. M. *le secrétaire* explique que n'ayant reçu aucun avis et n'ayant appris la mort et l'heure du convoi qu'au moment même où s'accomplissait la cérémonie, il n'a pu, comme il s'en fait ordinairement un devoir, informer de ce deuil l'Académie et la convoquer. M. *Georges Fabre* était conservateur des Eaux et Forêts en retraite, chevalier de la Légion d'honneur.

M. *le président* s'exprime ainsi sur le confrère décédé.

« Messieurs,

» Les morts vont vite ; notre Compagnie a eu la douleur de perdre, cette année qui ne s'est écoulée qu'à moitié à peine, trois de ses membres. Rien ne faisait prévoir une pareille hécatombe : le plus âgé de nos disparus avait 66 ans.

» Le 22 mai dernier, s'éteignait, à la suite d'une douloureuse et cruelle affection, notre confrère Georges Fabre, conservateur des Forêts en retraite.

» A sa sortie de l'École polytechnique, le jeune orléanais opta pour l'École forestière de Nancy, d'où il sortit deux ans après avec le n° 1. Après un court séjour à Dijon

et à Mende, il entra dans le Gard d'où il ne devait plus sortir : c'est dans notre département qu'il fut successivement nommé sous-inspecteur, inspecteur, et enfin conservateur des Forêts ; sa vie scientifique est désormais divisée en deux parties ; l'une, consacrée au reboisement des Cévennes, qu'il porta à un haut degré de perfection — et à l'établissement de l'Observatoire de l'Aigoual ; l'autre, à des voyages d'explorations scientifiques, à des conférences de vulgarisation et principalement à la confection de cartes géologiques — feuilles d'Alais, Largentière, Sévérac, Saint-Affrique.

» Membre de la Société géologique de France en 1868, il fut élu correspondant de l'Académie de Nîmes en 1885 et membre résidant en 1905.

» Une retraite prématurée coupa court à l'éclosion de ses nombreux et excellents travaux et explique le silence en cette enceinte de ce conférencier naguère si fécond.

» Assez assidu à nos séances, il y apportait une bienveillante attention à nos lectures, son habituelle courtoisie et une mélancolie souriante qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, à travers les douleurs d'une longue et implacable maladie.

» Puissent nos regrets apporter un peu de consolation à la famille et aux amis de ce savant qui fut en même temps un homme de bien. »

M. le secrétaire fait part du décès, survenu à Paris, le 12 mai dernier, de Mlle *Marguerite-Amélie* LAVERGNE, âgée de neuf mois, petite-fille de notre confrère M.

Gérard LAVERGNE. M. le président exprime les regrets et les condoléances de la Compagnie.

M. le secrétaire lit les lettres de remerciements des deux correspondants élus dans la séance du 20 mai dernier : l'une de M. *Marcel Fabre*, du 24 mai ; l'autre de M. *Louis Bontoux*, du 29 du même mois.

Enfin, M. le secrétaire donne lecture de l'intéressante lettre suivante :

« Nîmes, le 30 mai 1911.

» Monsieur le président,

» J'ai l'honneur de faire savoir à mes confrères de l'Académie que les Collections de notre distingué et regretté confrère, M. Paul Béringuier, viennent d'être offertes par sa veuve au Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes. Il avait souvent exprimé le désir que ses Collections, après sa mort, seraient léguées à notre établissement scientifique.

» Notre confrère, qui était un naturaliste passionné, s'était adonné dans sa jeunesse à l'étude des Mollusques et avait réuni une remarquable Collection de coquilles terrestres et fluviales de Provence.

» Son bel ouvrage sur la Malacographie du Var (1899), un volume avec un Atlas de XXII planches, est un modèle du genre.

» Depuis quelques années, il s'était livré à l'étude spéciale des Orthoptères et avait par ses intéressantes observations fait con-

naître le cycle biologique de quelques-uns de ces insectes : *Saga-serrata*, *Locusta viridissima*, *Isophya pyrenaïca*, *Bacillus*, *Leptinya*, etc. (Bull. Soc. étude Sc. nat de Nîmes, 1905 à 1910.)

» Je rappellerai pour mémoire sa lecture à l'une de nos séances (9 juin 1899) : « La lutte pour l'existence chez les Insectes Orthoptères ».

» J'ai pensé que l'Académie accueillerait avec plaisir la nouvelle que les Collections Bérenguer sont dès maintenant placées dans les galeries de notre Muséum et à la disposition des savants qui désireraient les consulter.

» Veuillez agréer, Monsieur le président, et faire agréer à nos confrères, l'expression de mes meilleurs sentiments.

» G. MINGAUD. »

M. le secrétaire note que *Mgr Fuzet*, membre honoraire, archevêque de Rouen, a obtenu (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres) partie du *prix Saintour*, soit 1.200 francs. pour son ouvrage en collaboration avec M. le chanoine Jouen : *Comptes, devis et inventaire du Manoir archiépiscopal de Rouen*. (V. *Journal des Savants*, n° 4, avril 1911, page 191).

On passe aux lectures.

M. le chanoine *François Durand* présente ce rapport :

UN PAPE SAINT-GILLOIS : CLÉMENT IV

par M. le chanoine Nicolas

« A part les volumes d'histoire générale, où un souverain pontife prend nécessairement sa place, nous ne possédions que trois ouvrages plutôt modestes, racontant la vie de Clément IV : le *premier* parut à Lyon, en langue latine, avec 148 pages (in-12) en 1624 (1) — le *second*, plus court encore, est un abrégé de la vie du pape Clément IV, de 40 pages, imprimé aussi à Lyon (2) en 1674 — le *troisième* est une thèse, soutenue à l'école des Chartes, en janvier 1883. (3) Il était donc à souhaiter qu'une plume autorisée par de longues années de recherches et de travaux historiques au sujet de Saint-Gilles (ville, églises et monastères) entreprit de fixer définitivement la grande figure de Clément IV. M. le chanoine Nicolas n'a pas reculé devant la tâche; nous lui en devons une sincère reconnaissance (4).

» L'auteur de « Clément IV », toujours consciencieux, nous affirme, dans son avant-propos, devoir beaucoup à M. Hector Mazer (Saint-Gillois) « qui, avec la patience d'un » bénédictin, a passé sa vie entière à recueillir, de concert avec Monseigneur » Meirieu, évêque de Digne, son compatriote, tous les documents » au sujet de Saint-Gilles et du pape Clément IV. Notre

(1) P. Claude Clément.

(2) Jean-Marie de La Mure.

(3) Corda — Thèse sur Clément IV.

(4) Un pape saint-gillois : Clément IV dans le monde et dans l'Eglise.

confrère se montre vraiment trop modeste, et, pour rétablir la vérité, nous pouvons dire que, si M. Mazer et Monseigneur Meirieu ont réuni et rédigé de *nombreux* documents, M. Nicolas a su en trouver un *grand nombre* d'autres, et surtout il a composé cette difficile synthèse, qui, d'un bloc aux angles multiples et rudes, fait sortir la statue d'heureuses proportions, au galbe pur et doux à l'œil.

» Gui Fulcodi naquit à Saint-Gilles (Gard) vers le commencement du douzième siècle. Son père, devenu libre de tout bien, se fit chartreux et mourut sous l'habit de Saint-Bruno. Le fils, digne rejeton d'une telle souche, se sentit d'abord attiré vers le métier des armes et partit contre les Maures d'Espagne. Une blessure grave et sa répugnance aux désordres de la vie des camps, le conduisirent de l'armée au barreau. Devenu, par ses études à Toulouse, apte à l'exercice de ses nouvelles fonctions, avec le titre de « *clerc général* », c'est-à-dire pourvu de tous les grades, il rentra à Saint-Gilles dans sa maison paternelle, la *maison romane*, le deuxième chef-d'œuvre architectural de cette ville. « Sa haute taille, son regard d'aigle », sa voix musicale, son éloquence, son érudition et un travail inlassable firent bientôt de lui le premier juriste et docteur en droit de toute la France. Sa piété, pleine de charme, se révèle en des termes touchants de foi vive et d'onction, dans la lettre qu'il écrivit aux Dominicains de Montpellier, en 1247. C'est le récit d'une vision de sa sœur, Marie de Tarascon. Un chapitre général de l'Ordre devait avoir lieu, dans cette ville de Montpellier. Marie, très affec-

tionnée aux fils de Saint Dominique, se rendit en leur église, avec sa sœur Egidia, et dès que le chantre entonna le *Veni Creator*, elle vit, dit Fulcodi, une grande flamme descendre du ciel et entourer le chœur jusqu'à la fin de l'hymne. Le soir, Marie de Tarascon revint aux Complies. Pendant que les frères chantaient le *Salve Regina* à la Sainte Vierge, celle-ci apparut visiblement aux yeux de Marie de Tarascon, et après l'avoir avertie de rester en prières, la Reine du ciel parcourait la file des religieux, partagés en deux chœurs, et s'inclinait devant chaque frère. Puis l'apparition se plaça et demeura entre les deux circonférentes, jusqu'à la fin du chant de l'oraison. Pendant trois jours consécutifs, Marie de Tarascon reçut la même faveur. Mais, ajoute Gui Fulcodi, elle ne révéla cette grâce extraordinaire, qu'à son lit de mort, à lui son frère et à quelques personnes de choix.

» Gui Fulcodi devint conseiller du roi saint Louis, parvenu à l'apogée de la gloire, après un mariage des plus heureux, couronné par la naissance de deux filles, Mabilie et Cécile, perdit la compagne de sa vie, et voulut suivre son père à la Chartreuse. Mais le roi lui persuada de rester dans le monde.

» Gui Fulcodi monta rapidement aux honneurs. A peine ordonné prêtre, il est nommé archidiacre de Notre-Dame du Puy. L'évêque meurt; il est élu pour lui succéder. Urbain IV le chargea de la légation d'Angleterre pour rétablir la paix entre Henri III et ses barons ligués contre lui. Le légat retournait à Rome lorsqu'il apprit en chemin qu'on venait de l'élire pape, en secret. Il

continua sa route déguisé en moine ou en marchand, pour éviter les troupes de Manfred. Arrivé à Pérouse, il demanda en grâce au sacré collège, qui y était réuni, de ne point l'obliger à porter le lourd fardeau du souverain pontificat. Ses instances furent vaines. Gui Fulcodi prit le nom de Clément IV, en raison de sa naissance, qui eut lieu le jour de la fête de ce saint.

» Le caractère du nouveau pape se manifesta dès ses premiers actes. A sa famille il écrit qu'il a horreur du népotisme. Il ne veut pas qu'on vienne le trouver sans en avoir obtenu la permission. Sa nièce ne reçut que trois cents livres de dot, à la condition de n'épouser qu'un simple chevalier. Ses deux filles étant fort recherchées pour des unions avantageuses, Clément IV leur offrit une dot si modique, dit le jésuite Feller, qu'elles aimèrent mieux se faire religieuses.

» Le moine Roger Bacon, que le moyen âge appela le « *docteur admirable* », était devenu suspect à ses supérieurs. Ses idées nouvelles sur les sciences physiques et chimiques les inquiétaient. On l'envoya en exil au couvent de Paris, où il était soumis à une certaine surveillance. Clément IV connut cette situation pénible, encouragea le savant, fit cesser la persécution, et reçut même de l'auteur de l'*Opus magnum* des propositions pour la réforme du calendrier Julien.

» Clément IV termina l'affaire du royaume de Sicile, dont Charles d'Anjou, frère de saint Louis, devait recevoir l'investiture. La gloire de l'Eglise et l'honneur de la

maison de France y étaient engagés. Après mille périls de tout genre, la flotte du nouveau roi de Sicile put éviter celle de Manfred, que la tempête éloigna des côtes, et venir jusqu'à Ostrie, sans être inquiétée. Rome le reçut avec enthousiasme. Clément IV, alors à Pérouse, chargea quatre cardinaux de lui donner l'investiture du royaume de Sicile, avec le titre de roi (28 juin 1265). Charles eut raison de Manfred, qui fut tué dans une bataille. Trois mois avaient suffi pour cette expédition.

» Clément IV mit tout en œuvre pour amener Charles d'Anjou à la clémence et à la bonté, dans sa conduite envers les Siciliens; mais, hélas ! il ne fut pas écouté. La haine devint générale. Conradin, âgé de seize ans à peine, fut mis à la tête de l'opposition. Le pape s'émut de tant de luttes et malgré tous ses efforts, le sang chrétien coula à flots. Conradin vaincu fut pris et exécuté sur le marché de Naples, le 24 octobre 1268, avec plusieurs de ses complices par ordre de Charles vainqueur.

» M. le chanoine Nicolas traite, tout au long, l'accusation de barbarie portée contre Clément IV, à l'occasion de cette vengeance. Il lui est facile de démontrer victorieusement que le pape n'eut aucune part à la décision cruelle du vainqueur. Au contraire, le pontife reprocha sévèrement sa conduite au nouveau roi de Sicile.

» Le pape saint gillois tomba malade le 22 novembre 1268. Le médecin lui ayant conseillé des remèdes, il n'en voulut faire aucun, « se confiant, disait-il, au Souverain Médecin, qui dans sa miséricorde le faisait

souffrir non pas autant qu'il le méritait. » Notons en passant que le médecin attitré de Clément IV était Raymond de Nîmes, chapelain pontifical. Il devint, deux ans après, évêque de Marseille.

» Clément IV ne demeura malade que sept jours ; il mourut à Viterbe le 29 novembre 1268, après trois ans et dix mois de règne.

» Nous ne pouvons suivre M. le chanoine Nicolas à travers tous les documents précieux, qui dans son travail occupent près de deux cents pages. Ils concernent les œuvres, le tombeau, le culte, l'iconographie de Clément IV, sans compter plusieurs notices de la vie du pape saint-gillois, extraites d'ouvrages généraux et rares. Qu'il nous suffise de nommer les *Ephémérides Ordinis cartusiensis* — Bulaeus — Mémoire de Loisel — Barjavel — Medicis (chronique) — de Soliers (d'Arles), etc., etc.

» Les illustrations en photogravures, au nombre de huit hors texte, et quelques bois dans le texte, donnent un grand lustre à l'ouvrage.

» M. le chanoine Nicolas, par les pages érudites de la vie du pape saint-gillois, a noblement couronné sa longue carrière dans le ministère pastoral à Saint-Gilles ; puisse-t-il longtemps encore continuer, parmi nous, ses recherches et ses publications d'archiviste passionné. Les hommes d'études n'auront qu'à s'en réjouir. »

M. Bruneton rend compte en détail du *Congrès agricole de Madrid*. (V. *Revue du Midi*, n° de novembre 1911, page 657.)

M. le chanoine Albert Durand communique la première partie de son mémoire sur l'*Instruction publique avant 1789 dans les limites du département du Gard*. (V. *Revue du Midi*, n° de décembre 1910, page 717.)

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est remise à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 17 juin 1911.

Présents : MM. le Dr Delamare, *président* ; Gustave Fabre, comte de Balincourt, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, colonel Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Trial, Guérin, chanoine Albert Durand, Peyron, *membres résidents* ; Lacroix, *membre non résident* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 10 juin est lu et adopté.

M. *le secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que l'Académie a reçues depuis cette date.

Il dépose l'hommage suivant offert par son auteur :

I.-A. LACROIX : *Du rétablissement des tours.*

M. *le secrétaire* relate l'annonce du mariage de M. Paul Reinaud, fils de notre confrère. La cérémonie aura lieu samedi prochain 24.

Il relate également l'annonce des fiançailles de Mlle Germaine Delamare, fille de M. le président.

L'Académie s'associe à la joie de ces deux membres qu'elle félicite avec l'expression de ses vœux de bonheur pour les fiancés et les futurs époux.

M. *Mazauric* avise ses confrères, avec invitation d'y assister, de la conférence qui sera donnée, dans la Galerie Jules Salles, le vendredi 30 courant, à 8 heures et demie du soir, par M. Emile Cartailhac, sur ce sujet : « Une science française ; la Paléontologie humaine (avec projections photographiques) ».

Plusieurs membres ayant manifesté le désir de voir changer le jour des séances ordinaires, MM. *Coulon* et *Trial* en formulent et soutiennent la proposition. Elle est renvoyée à l'examen du bureau, qui sollicite l'avis des membres de l'Académie et promet de procéder à une consultation dont les résultats seront soumis à la Compagnie, pour en délibérer ensuite et statuer.

Conformément à l'article 15 du règlement, M. le président consulte l'Académie sur le remplacement de MM. *Paul Bérenquier* et *Georges Fabre*, décédés. Sur la proposition de M. *Coulon*, qui invoque la proximité des vacances et la difficulté, par suite, d'une entente sur la présentation, les élections sont fixées après la rentrée.

Passant aux lectures, l'Académie entend, d'abord, M. *Gustave Fabre* en son étude sur *Samuel Petit (1594-1643)*.

M. le chanoine *Albert Durand* termine la communication de son mémoire sur *l'Instruction publique avant 1789 dans les*

limites du département du Gard. (V. Revue du Midi).

Enfin, M. Peyron rend compte d'un volume de poésies de M. Numa Duminy, ancien président de tribunal civil, que celui-ci a réunies et publiées sous ce titre : *Gouttes de Ciel*. Il dit :

« *La Revue du Midi*, dans son numéro du 15 février 1911, a publié une étude de M. Numa Duminy sur les poèmes de Mme Emma di Rienzi. A la suite de l'insertion de cette étude la rédaction de cette revue a reçu, de M. Duminy, l'hommage d'un volume de vers dont il est lui-même l'auteur et dont je vais vous lire des fragments. Vous porterez vous-mêmes sur cette œuvre le jugement qu'elle comporte.

» M. Duminy, à qui je me suis permis de demander quelques renseignements sur son *Curriculum vitæ*, m'a aimablement répondu. C'est notre compatriote ; il est né à Saint-Cômes, en 1839. Il est entré tard dans la magistrature et a débuté comme juge de paix à Sigean (Aude), en 1882. Il a fait toute sa carrière judiciaire en Algérie ; il a pris sa retraite en 1909 ; il était alors président du tribunal civil de Philippeville. Il est revenu à Saint-Cômes, son pays natal, où il vit au milieu de sa famille.

» L'Algérie lui a laissé un souvenir enchanteur ; il lui dédie son œuvre poétique.

» A la terre de mon désir, écrit-il, de mon rêve, de mon regret ; à mon Algérie bien-aimée, qui me fut si maternelle, -- je dédie ces vers écrits, au feu de son cœur dans l'enchantement de son sol, qui idéalise

sa lumière ; dans la beauté, partout épan-
due, de ses filles aux divins yeux dans la
splendeur de son ciel qui vibre et de sa
mer frémissante.

» Et l'on dira, Messieurs, que le Fran-
çais n'est pas colonisateur, quand notre
terre d'Afrique inspire de telles ivresses à
un ancien grave juge d'instruction. »

M. *Peyron* termine son compte rendu
par la lecture des quatre pièces suivantes :

Sous bois ;
Lassitude ;
Le jardin de Juliette ;
Plainte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance
est levée.

Séance du 1^{er} juillet 1911

Présents : MM. le D^s Delamarre, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton. Reinaud, Maruéjol, chanoine Delfour, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Guérin, chanoine Albert Durand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin est lu et adopté.

M. le *secrétaire* dépose les publications des sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis la dernière réunion.

Il dépose ensuite les ouvrages suivants offerts en hommage par leurs auteurs.

Félix MAZAURIC : *Les Musées archéologiques de Nîmes. — Recherches et acquisitions (année 1910). C'est le tirage à part extrait des Mémoires.*

Félix MAZAURIC : *Catalogue des sculptures antiques du Musée de la Maison Carrée. (V. Revue du Midi, n^{os} de mars, avril.)*

Gustave FABRE : *Pierre Viret, pasteur à Nîmes.*

Gustave FABRE : Ce que nous dit l'Histoire des Religions.

M. le secrétaire communique la lettre du 19 juin, par laquelle M. J. Bourelly, juge de paix à Marguerittes, remercie pour la récompense à lui accordée, dans la séance publique du 1^{er} juin dernier, « pour les mo-
» destes services qu'il a pu rendre aux
» Musées archéologiques ».

M. le secrétaire transmet l'envoi poétique de M. *Albert Roux*, correspondant, de Sannilhac, qui lui est parvenu un peu tardivement, le 21 juin, par l'intermédiaire de M. *Jean Bosc*. Cette pièce : *Quan pourrai papus té veiré*, était adressée, le 24 mai dernier, à l'Académie, en vue de la future séance publique, dont le programme, du reste, avait déjà été fixé par la Compagnie, selon les prescriptions du règlement.

On passe aux lectures.

M. le chanoine *Delfour* communique un article littéraire qu'il a fait paraître dans un grand quotidien de Paris. C'est une étude sur le *Poème du Rhône*, de *Mistral*.

Le poète, en vers magnifiques et lumineux, retrace la vie de notre fleuve et sa batellerie, de Beaucaire à Lyon.

M. le *D^r Mazel*, qui nous a déjà entretenus des *Tourmagnettes* du sud-ouest de la ville, nous rappelle qu'il en existe aussi à l'est de Nîmes : quelques-uns des moulins à vent qui dressent leur squelette de pierre au Mont Duplan et à Saint-Luc sont élevés sur des substructions romaines ; l'une de ces tours serait à peu près complètement antique.

Elle se trouve dans une ancienne possession religieuse et appartient aujourd'hui au département. Elle est voisine du château Egiste Silhol.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Depuis cette séance, MM. *Maruéjol*, *Mazauric* et *Mazel* se sont transportés sur les lieux et ont constaté que la tour située dans la propriété Chaudordy est romaine du haut en bas. (V. le procès-verbal du 15 juillet 1911.)

(V. *Revue du Midi*, n° de novembre 1911, page 705.)

Séance du 15 juillet 1911

Présents : MM. le D^r Delamare, *président* ; Mazel, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Jouve, chanoine Bonnefoi, Puech, chanoine Nicolas, Guérin, chanoine Albert Durand, *membres résidants* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* communique l'avis du mariage de la petite-fille de M. le trésorier, Mlle Edith Bruneton, avec M. Paul Rothé. La cérémonie a eu lieu, à Paris, le 22 juin dernier.

Le Comité d'exécution, par une circulaire du 15 mai 1911, sollicite des souscriptions pour un « Projet d'acquisition de la maison natale de Pasteur », à Dôle (Jura). L'Académie persiste dans ses errements d'abstention, malgré l'illustration du grand savant qu'il est question d'honorer. La minime valeur de ce modeste immeuble sera vite atteinte par les offrandes et les cotisations universellement sollicitées. Cette assurance calme les regrets de la Compagnie que la modicité de son budget condamne à un refus habituel.

M. le secrétaire donne lecture de la circulaire suivante :

POUR LA CULTURE FRANÇAISE
8, rue Drouot — Paris (IX^e)

» Monsieur le Président et cher confrère,

» Je viens de fonder une Société pour défendre la culture française, les humanités, et par suite tout ce qui tend à conserver et à fortifier la tradition de notre génie national. Cette société comprend trois comités : un Comité d'honneur, composé exclusivement de membres de l'Académie française et de l'institut, un Comité de direction et un Comité d'action. Vous trouverez, à la suite du manifeste ci-joint, la liste des membres de ces Comités.

» Les adhésions nous arrivent en foule : mais nous n'avons qu'une action éloignée sur le public de province. Je désirerais donc, usant de la faculté inscrite à l'art. 5 de nos Statuts, constituer des *Comités régionaux*, et je m'adresse pour cela, tout naturellement, aux Présidents de nos Académies provinciales, persuadé que je trouverai en eux des sympathies et un appui effectifs.

» Le rôle de ces comités régionaux serait : d'abord de recueillir des adhésions et des cotisations, ensuite de soumettre des projets et des vœux au Comité de direction, d'aider à la diffusion des brochures qui seront publiées par la Société, de provoquer des conférences, etc.

» Au surplus, si vous êtes d'accord avec moi sur le but à poursuivre, vous voudrez bien me le faire savoir : je vous donnerai alors toutes les indications nécessaires, et vous ferai parvenir une copie de nos statuts.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président et cher confrère, l'expression de mes sentiments dévoués.

» Jean RICHPIN

» Le 23 juin 1911. »

Cette lettre est accompagnée de cette circulaire :

POUR LA CULTURE FRANÇAISE

« A l'heure où, de toutes parts et dans tous les domaines, paraît s'affaiblir le sentiment des traditions françaises, un réveil de l'Idéal national est plus que jamais nécessaire.

» Quoiqu'on fasse, nos origines, notre langue, notre esprit, nous rendent solidaires d'un passé qui va depuis les premiers temps de notre histoire jusqu'à nos jours.

» On l'oublie systématiquement quand on s'expose à discréditer la culture classique et les humanités, sève profonde de la civilisation méditerranéenne et qui n'a pas encore donné toutes ses fleurs. Le génie de notre race se doit de conserver et d'accroître cette force créatrice, de la répandre généreusement sur le monde ; mais il ne le peut qu'à la condition de la puiser toujours dans ses racines mêmes.

» Il n'y a nul désaccord entre la culture scientifique et les humanités qui, loin d'être une vaine école d'élégance, constituent la meilleure gymnastique et la plus sûre discipline de l'esprit.

» Il n'y a non plus aucun antagonisme entre les humanités et la société moderne qui, pour ne pas tourner à la démagogie, exige une élite intellectuelle. La source la plus riche de cette élite est dans le peuple, pourvu qu'on retrouve le moyen de lui rendre les humanités accessibles.

» C'est donc en dehors de tout esprit de parti qu'on peut se rallier à la cause des humanités.

» Au surplus, ce n'est là qu'un épisode de ce grand mouvement de reviviscence nationale, qu'on sent frémir de toutes parts dans notre jeunesse et que révèlent ces vœux, ces désirs, ces espérances : Sauvegarde, par la protection de nos églises, de l'idéalisme ou de l'art religieux ; maintien, par le souhait d'une autorité forte, de notre dignité nationale ; goût de l'héroïsme et de la gloire, développé par le triomphe de récentes inventions françaises.

» Il importe de rassembler toutes ces énergies éparses ; et le premier geste à faire pour cela est d'organiser la défense de la culture française par une action permanente et concertée, quoique sans aucune couleur ni visée politiques.

» Jean RICHPIN,

« *Président du Comité de Direction.* »

Suivent les listes du *Comité d'honneur*, du *Comité de Direction*, du *Comité d'Action*.

Ainsi que le propose la fin de la lettre du 21 juin, l'Académie, avant de prendre une décision, est d'avis de demander « les indications nécessaires .. et une copie des statuts. »

LE COURRIER, *Bulletin de l'Institut pédagogique international*, fait parvenir son mémoire du 30 juin 1911, n° 2 de la 1^{re} année. A la page 14, on lit :

A MM. LES PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES
DES SOCIÉTÉS SAVANTES

« Nous avons l'honneur d'adresser à
» Messieurs les Présidents des Sociétés sa-
» vantes la même demande qu'à Messieurs
» les Directeurs et Editeurs de Revue.

» Ils n'ont, certes, aucun intérêt commer-
» cial à nous envoyer leurs publications,
» mais ils en ont un autre : un exemplaire
» de leurs Annuaires ou de leurs Bulletins,
» envoyé à notre Bibliothèque, pourra faire
» connaître leur œuvre à des centaines de
» personnes aptes à l'apprécier et à y col-
» laborer. Et si le premier but des Sociétés
» savantes est la Science, le second n'est-
» il pas le Prosélytisme ? »

Le Secrétaire général de l'I. P. I.

» E. LEBONNIER,

» professeur, au Lycée de Caen,

» 16, rue Guilbert. »

M. le secrétaire est autorisé à répondre favorablement à cette sollicitation.

On arrive aux lectures.

M. *Pierre Guérin* communique trois petits poèmes : (a) *Souvenir d'enfance*. — (b) *Sommeil !* (c) *Pourquoi la vie est bonne*.

M. *Maruéjol* raconte avec détail l'excursion qu'il a faite, sous la conduite et sur l'invitation de notre confrère M. le Dr *Mazel*, aux restes antiques et notamment aux tours romaines qui se trouvent encore sur le sol nimois et dont on retrouve des parties plus ou moins importantes et conservées ou des vestiges plus ou moins apparents. (V. *Revue du Midi*, n° de novembre 1911, page 697.)

L'ordre du jour étant épuisé, M. le *président* souhaite de bonnes vacances à ses confrères et lève la séance. La reprise aura lieu au milieu du mois d'octobre prochain.

L'Académie entre en vacances pour trois mois (art, 50 du Règlement).

Séance du 14 octobre 1911

Présents : MM. le Dr Delamare, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, Barral, Maruéjol, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Mazauric, chanoine Nicolas, Trial, Bosc, Guérin, chanoine Albert Durand, Peyron, *membres résidants* ; Galien Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Après ses vacances réglementaires trimestrielles, l'Académie a repris, ce jour, le cours de ses séances régulières bi-mensuelles.

Le procès-verbal de la séance du 15 juillet est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans le courant du dernier trimestre.

Il dépose les ouvrages dont il fait hommage, de la part des auteurs :

Paul BÉRENGUIER : *Notes Orthoptérologiques (suite)* :

VIII. *Bacillus Gallicus*, Charpentier.

IX. *Mirmecophila Acervorum*, Pauzer.

X. *Au sujet du genre Tetrix.*

XI. *Bacillus Gallicus, Charpentier (Elevages 1910).*

XII. *Bacillus Rossii, Fabricius.*

XIII. *Leptynia hispanica, Charpentier.*

Galien MINGAUD : *Les animaux malfaisants et nuisibles d'après l'arrêté réglementaire permanent sur la police de la chasse pour le département du Gard.*

Chanoine Albert DURAND : *Etat religieux des trois diocèses de Nîmes, d'Uzès et d'Alais à la fin de l'ancien régime. (V. Revue du Midi, 1911, p. 652.)*

E. BENOIT-GERMAIN : *Agide, tragédie de Vittorio Alfieri.*

Distribution est faite aux membres présents du *Bulletin de 1910* récemment livré par l'imprimerie.

En témoignage de sa fidélité et de son dévouement à l'Académie, M. le secrétaire perpétuel offre une photographie, qui est la reproduction de son portrait au crayon exécuté, en septembre dernier, par M. Louis Bouat, pupille de la Compagnie.

M. le secrétaire fait les communications suivantes :

MM. Lenthéric et J.-Charles Roux, membres honoraires, ont été élevés, dans l'ordre de la Légion d'honneur, le premier au grade d'officier, le second au grade de commandeur.

M. Henri Mazel, correspondant, a été fait chevalier.

M. Guérin a perdu, fin juillet dernier, sa

petite-fille *Léa Costabel*, décédée à Milhaud à l'âge de 10 mois.

Le 28 août 1911, dans sa 86^e année, est décédée, à Nîmes, *Mme veuve Charles Teste*, grand'mère de M. *Jean Renouard*, correspondant.

Mlle *Daisy Guérin*, pupille de l'Académie, a, par lettre du 13 août dernier, annoncé à M. le secrétaire perpétuel qu'elle venait d'être « reçue au concours du certificat secondaire d'anglais » (en Sorbonne).

Le samedi 16 septembre, a eu lieu, au Grand Temple, le mariage de Mlle *Germaine Delamare*, fille de M. le président, avec M. Max Vincent, docteur en médecine à Marseille.

Une circulaire ministérielle du 1^{er} juillet dernier apporte « le programme concernant » le 50^e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, qui s'ouvrira, à la Sorbonne, le mardi 9 avril 1912 ».

Le registre de présentation pour le remplacement de deux membres résidants décédés, MM. *Paul Bérenguier* et *Georges Fabre*, est déclaré ouvert. Il sera clos à la fin de la prochaine séance.

L'Académie, avisée que le transfert de son local pourra être prochainement ordonné, charge MM. *Allard* et *Raphel*, architectes, d'en étudier les voies et moyens, et de prendre, dans ce but, toutes mesures nécessaires ou utiles.

On arrive à la lecture annoncée.

M. *de Balincourt* communique son étude sur *La fin d'une race : les derniers Barras*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 4 novembre 1911

Présents : MM. le D^r Delamare, *président* ; Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, Coulon, Raphel, Mazauric, chanoine Nicolas, Bosc, Guérin, chanoine Albert Durand, Peyron, *membres résidants* ; Galien Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

M. le *secrétaire* s'excuse du renvoi à ce jour de la séance réglementaire du 28 octobre. Il a été pris subitement d'une grave et tenace indisposition, qui l'a mis dans l'impossibilité absolue d'assurer la réunion ordinaire fixée à cette date. A peine a-t-il pu aviser M. le président de son état. Ses excuses acceptées, l'Académie décide que les séances reprendront de ce jour le cours normal de quinzaine en quinzaine pour cette fin d'année 1911.

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans les trois dernières semaines.

Il dépose également, de la part des auteurs, les hommages suivants :

F. DE VALLAVIEILLE : *De la conservation des églises depuis la loi de séparation.* (V. *Revue du Midi*, septembre 1911, p. 588.)

LYDIE MARTIAL : *Vers la vie ! Education humaine — Ecole de la pensée.*

M. le président note le décès de M. *Emile Bruneton*, frère de M. le trésorier. Ce décès est arrivé le 30 octobre dernier, à Nîmes. Le défunt était dans sa quatre-vingt-cinquième année. M. le président exprime les regrets que cause cette mort à la Compagnie et en transmet l'expression au confrère affligé.

M. le secrétaire note la naissance du petit-fils de M. *Armand Coulon*, Robert, fils de M. *Louis Peyronnier* et de M^{me} *Peyronnier-Coulon*.

M. le secrétaire mentionne l'élévation au cardinalat de *Mgr de Cabrières*, évêque de Montpellier, membre honoraire de la Compagnie. M. le secrétaire a, sans retard, adressé à *Mgr de Cabrières*, les félicitations de l'Académie dont il était sûr d'être le fidèle interprète.

M. le secrétaire annonce avec plaisir les succès de deux protégés de la Compagnie :

1° M. *Louis Bouat* a été reçu le 4^e au concours d'octobre pour le professorat du dessin, degré supérieur ;

2° M. *Marcel Mérignargues* a obtenu une première mention au concours semestriel de sculpture (figure modelée) de l'École des Beaux-Arts ;

3° M. *Marcel Mérignargues* est parmi les élèves de sculpture de l'École des Beaux-Arts admis à monter en loges pour le concours de composition décorative dont le sujet est : décoration d'une paroi de rocher à l'arrivée d'un funiculaire, décoration symbolisant l'alliance de deux nations.

M. *le secrétaire* indique, enfin, que, conformément au désir exprimé par la Compagnie, dans sa dernière séance, il a transmis à MM. *Allard* et *Raphel* la demande de leurs confrères ayant pour objet d'obtenir un devis des dépenses qu'occasionneront le transfert et l'installation de l'Académie dans son nouveau local. M. *Raphel* s'en occupera. Il a déjà vu M. l'Architecte municipal avec lequel il s'est préliminairement entretenu.

M. *le secrétaire* ajoute que ces questions de transfert et d'installation soulèvent d'autres questions fort graves et importantes qui devront être soumises d'abord au bureau.

M. *Michel Jouve* lit quelques lignes d'une lettre à lui adressée par le peintre Vaucloisien Paul Vayson, universellement connu par ses tableaux consacrés à la glorification des paysages de Provence, et dont une toile, la *Chanson du Printemps*, occupe une place d'honneur au Musée de Nîmes. Traversant Nîmes, Paul Vayson est allé voir le nouvel édifice, où se trouve le Musée : « il m'a paru fort bien installé ; la grande salle du bas est superbe. Vive votre architecte qui a consenti à y mettre de la beauté et de la lumière ; en général ces messieurs en sont chiches, et produisent souvent des

éclairages de cave dans les musées. » L'Académie est heureuse de cet hommage rendu à deux de ses membres, M. Raphel, architecte, et M. Lahaye, directeur de notre école des Beaux-Arts, qui ont, l'un édifié le monument et l'autre installé dans ses galeries les collections nimoises de peinture et de sculpture.

On passe aux lectures,

M. Jean Bosc fait connaître ses *Notes sur Bruges*. (V. *Revue du Midi*, 1912, page 5.)

M. Clavel, à propos des pourparlers franco-allemands et du Congo, rappelle le souvenir du grand explorateur que fut Savorgnan de Brazza ; il donne lecture du compte rendu de la conférence donnée par lui en janvier 1885, dans la vaste salle du Cirque-d'Hiver.

On voit par ce compte rendu l'importance des pays acquis à la France, et par quels moyens il a pu conclure de nombreux traités avec des rois influents de cette partie de l'Afrique ; il insiste surtout sur ces moyens complètement pacifiques, car, au cours des missions qui lui avaient été confiées, pas un coup de fusil n'avait été tiré.

Ce vaste empire colonial, au centre de l'Afrique, s'est encore accru depuis lors, depuis plus de trente ans, et s'il faut que les pourparlers franco-allemands exigent, pour aboutir au maintien si désirable de la paix, des sacrifices réciproques, ils seront plus douloureux pour nous qui abandonnerons des terres où tant de si nobles victimes ont donné la vie pour la patrie.

Il ajoute que des tentatives d'exploitation avaient été faites, des chemins de fer et des routes établis ou commencés et des sociétés commerciales formées.

Il est vrai qu'un nombre assez restreint de ces sociétés ou maisons de commerce prospéraient ; elles pouvaient se développer et leur nombre s'accroître dans l'avenir, mais il y avait pour cela beaucoup à faire.

M. *Clavel* ajoute que ce qui nous restera du Congo après entente sera plus important que ce que nous céderons et fait connaître l'intérêt pour nous d'être les maîtres au Maroc, et de ne laisser, en dehors des races latines, aucune nation étrangère s'établir sur le littoral de la Méditerranée.

Il termine par une revue comparative de l'étendue de nos possessions en Afrique.

La France seule ayant une étendue d'environ 540,000 kilomètres carrés, nous avons en Afrique, au nord, l'Algérie, la Tunisie et leurs dépendances ; au sud de ces possessions, la Sénégambie du Soudan, etc., dont l'ensemble renferme une grande partie de l'Afrique. L'Algérie-Tunisie, occupant, en effet, plus de 800,000 kilomètres carrés, le Maroc, de son côté, le Sénégal et le Haut-Niger, 1.500.000 kilomètres carrés ; les établissements du golfe de Guinée, 60,000, il nous restera au Congo-Gabon, au moins, 400,000 kilomètres carrés. Ces chiffres font assez bonne figure en regard des 250 à 300,000 kilomètres carrés cédés à l'Allemagne, la France ayant une superficie d'environ 540.000 kilomètres carrés.

M. *Raphel* demande et obtient la parole pour donner communication d'une courte

étude de Léonce Bénédite, conservateur du Musée du Luxembourg, sur *Fernand Janin*. Ces quelques lignes élogieuses accompagnées de l'*Étude de Marocain, Tanger, aquarelle par Fernand Janin* (reproduction en couleur) et du *Type marocain* dans le texte, sont insérées dans la livraison d'octobre 1911 de la Revue mensuelle d'Art moderne : *Art et Décoration*.

L'Académie prononce la clôture du registre de présentation ouvert pour le remplacement de MM. *Bérenquier* et *Georges Fabre*, décédés. Elle fixe au vendredi 10 novembre courant (6 heures du soir) la réunion de la commission de présentation et l'élection au samedi 18, après avoir constaté que la dernière inscription est datée du 14 octobre dernier, en observation du délai minimum prescrit par l'article 23 du règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 18 novembre 1911

Présents : MM. le docteur Delamare, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Bruneton, Reinaud, Allard, Maruéjol, chanoine Delfour, Jouve, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Puech, Raphel, Mazauric, de Pognadoresse, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Bosc, Guérin, chanoine Albert Durand, Peyron, *membres résidants* ; Galien Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 4 novembre est lu et adopté.

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir depuis la dernière séance.

Il offre, au nom de l'auteur, l'hommage suivant.

Abbé Louis BASCOUL : *Essai historique sur le château de Saint-Privat, la vallée du Pont du Gard, ses seigneurs et ses possesseurs* (V. *Revue du Midi*, numéro du 15 septembre 1911, page 591.)

M. le secrétaire note la communication des fiançailles de Mlle Marie-Thérèse Izac, petite-fille de M. Doze, doyen d'âge de l'Académie.

M. le secrétaire communique l'avis du 14 novembre courant par lequel M. Duponteil informe « qu'à l'occasion de son installation » dans les fonctions du Préfet du Gard, il » recevra, le jeudi, 23 novembre, à l'Hôtel » de la Préfecture, de 9 heures et demie à » 10 heures et demie. »

Sur l'indication de M. le chanoine Nicolas, M. le secrétaire fait part du décès récent de M. l'abbé Henri Brun, curé-doyen de *Clarensac*.

M. le secrétaire rend compte de la réunion de présentation, qui a eu lieu, le vendredi 10 novembre, à 6 heures de relevée. Etaient présents : MM. le docteur *Delamare*, *Clauzel*, *Jouve*, *Bruneton*, de *Balincourt*, membres du bureau ; *Clavel*, *Mazel*, *Reinaud*, chanoine *François Durand*, *Maruéjol*, chanoine *Delfour* et *Barral*, anciens présidents ; *Coulon*, parrain d'un candidat.

Après l'exposé des titres des candidats, et la discussion, qui l'a suivi, la commission a arrêté les propositions de candidatures de *membres résidants* de la manière et dans l'ordre suivants ;

1° Pour le fauteuil de M. *Paul Bérenquier*, décédé, M. *Eugène Margier*, juge d'instruction à Nîmes.

2° Pour le fauteuil de M. *Georges Fabre*, décédé. M. *Salomon Kahn*, rabbin de Nîmes et de Montpellier, officier d'Académie.

M. le chanoine *Delfour*, à la suite de cette délibération, a demandé et obtenu la parole pour exposer les diverses et très sérieuses considérations qui inspirent à plusieurs

membres de l'Académie et notamment à MM. les ecclésiastiques une grande difficulté à se résigner au transfert de la Compagnie dans les locaux de l'ancien Evêché. Il demande s'il ne serait possible d'obtenir de la municipalité un autre local, ou de trouver un local indépendant, avec une installation particulière. Cette proposition agréée à divers. Le bureau est chargé de s'en saisir et d'y donner une suite utile et rapide.

M. *Maruéjol*, interpellé par M. *le chanoine Delfour*, ne nie pas que son confrère ait pu, quoiqu'il ne s'en souvienne guère, lui manifester, en conversation particulière, des regrets du transfert du local académique dans l'ancien Evêché, et le prier de chercher et de poursuivre une autre solution à cette question. M. *Maruéjol* n'a dû et pu que répondre et il répète qu'il est absolument étranger à la municipalité, sans aucune participation à ses projets, sans influence sur ses décisions. Il fait l'historique de l'achat de l'ancien Evêché par la ville. Il conte les difficultés qui divisèrent longtemps la municipalité et le conseil général. Il déclare, enfin, qu'il est absolument incapable, seul et personnellement, d'aboutir à une décision modifiant les projets et les plans depuis longtemps adoptés, communiqués, et actuellement en cours d'exécution.

M. *le président* dit immédiatement que, conformément au vœu de M. *le chanoine Delfour* et à la décision du bureau, il a déjà fait, auprès de la municipalité, une démarche dans laquelle il lui a transmis les désirs de quelques confrères et leurs scrupules avec les raisons qui militent pour

leur adoption. Il a été reçu, en l'absence de M. le maire, par M. le docteur Vauriot, adjoint. Celui-ci a d'abord répondu qu'une pareille démarche pouvait paraître bien tardive, maintenant que tous les travaux utiles étaient sur le point d'être parachevés. Il a promis cependant de saisir M. le maire de cette grave question et d'insister auprès de lui pour donner satisfaction à des scrupules respectables. Il a promis également de transmettre par écrit à M. le président, le plus tôt possible, la réponse de la municipalité et sa décision.

L'Académie remercie M. le président de sa démarche et prend acte de sa déclaration.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux *membres résidants* :

Un premier scrutin est ouvert. 24 votants y prennent part. Le dépouillement donne 24 voix à M. *Eugène Margier*, lequel est, en conséquence, proclamé élu à l'unanimité *membre résidant*, en remplacement de M. *Paul Bérenguier*, décédé.

Un second scrutin est ouvert ensuite. Avec le même nombre de votants et la même unanimité indiquée par le dépouillement des 24 suffrages exprimés est élu *membre résidant*, en remplacement de M. *Georges Fabre*, décédé, M. *Salomon Kahn*.

On passe aux lectures annoncées.

M. le chanoine *Bonnefoi* expose et explique les *Progrès réalisés par les nouveaux appareils d'émission et de réception des ondes hertziennes*.

M. le chanoine *Delfour* communique enfin une étude littéraire sur *le jeune Horace*.

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite en est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 2 décembre 1911

Présents : MM. le docteur Delamare, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Gustave Fabre, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Maruéjol, Robin, chanoine Bonnefoi, La Haye, Puech, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Bose, chanoine Albert Durand, Peyron, Kahn, *membres résidants* ; Mingaud, *membres honoraires* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 18 novembre est lu et adopté.

M. le *secrétaire* transmet les regrets de M. Jouve « de ne pouvoir assister à la réception de nos confrères et aux intéressantes lectures. » Il part pour Mende où il va présider les assises de la Lozère.

M. le *secrétaire* donne lecture de la lettre suivante de M. Eugène Margier.

« Nîmes, le 2 décembre 1911.

» Monsieur le *secrétaire perpétuel*,

» A raison de mon deuil, dont l'anniversaire tombe ces jours-ci, je serai privé

d'assister à la séance de l'Académie qui aura lieu ce soir. Croyez que j'en éprouve un vif regret. J'aurais, en effet, vivement désiré venir, dès cette première réunion, remercier l'Académie de la bienveillance avec laquelle elle a accueilli ma candidature et de l'honneur qu'elle a bien voulu me faire en m'admettant au nombre de ses membres.

» Je vous serais reconnaissant de vouloir bien vous faire l'interprète de mes regrets et de mes excuses.

» Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire perpétuel, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» E. MARGIER. »

M. le secrétaire communique cette lettre de M. Kahn :

« Nîmes, le 21 novembre 1911.

» Monsieur le secrétaire perpétuel,

» J'ai l'honneur de vous remercier de votre empressement à m'annoncer que l'Académie de Nîmes a bien voulu, dans sa dernière séance, m'élire comme membre résidant, en remplacement de M. Georges Fabre, décédé.

» Laissez-moi vous dire combien j'apprécie, à sa haute valeur, la bienveillance que la docte Compagnie vient de me témoigner en m'appelant à succéder à l'homme éminent dont elle a pu apprécier la

vaste érudition et les connaissances scientifiques aussi étendues que profondes.

» Vous voulez bien me faire part, Monsieur le secrétaire perpétuel, du désir de l'Académie de me voir « reprendre les traditions de labeur de mes devanciers, MM. le D^r Carcassonne et Simon. »

» Je suis profondément touché de ce délicat souvenir rendu à la mémoire de mes deux distingués coreligionnaires auxquels m'attachaient les liens les plus étroits de l'amitié.

» Comme eux, j'aurai à cœur, soyez-en bien convaincu, de répondre à la légitime attente de notre Compagnie et d'apporter ma part contributive à ses si intéressants travaux.

» En vous remerciant tout particulièrement des félicitations que vous avez eu l'amabilité de m'adresser, je vous prie d'agréer, Monsieur le secrétaire perpétuel, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

» S. KAHN, rabbin. »

M. le président s'adresse à M. Kahn en ces termes :

« Messieurs,

» C'est avec le plus grand plaisir qu'en votre nom et au mien je souhaite la bienvenue parmi nous à M. Kahn.

» Renouant la tradition du D^r Carcassonne et de Joseph Simon, M. Kahn s'est efforcé de retracer l'histoire des Israélites.

depuis 672 dans notre région et principalement à Nîmes.

» Vous ne serez pas surpris, Messieurs, si, parmi les travaux de l'histoire, j'avoue que j'ai été surtout attiré par l'opuscule sur « les Ecoles juives et la Faculté de médecine de Montpellier ».

» Recherchant les origines, encore obscures, de la grande Ecole montpelliéraine qui brilla au Moyen-Age, et aussi après, d'un si brillant éclat, M. Vigié, doyen de la Faculté de droit, disait « sans s'arrêter... à l'influence des communautés juives de la région, il est certain que l'Université de médecine existait dans notre ville au XII^e siècle ».

» Et alors vous êtes venu, M. Kahn, et vous m'avez persuadé que l'art médical était surtout cultivé par les savants juifs et particulièrement à Montpellier pendant les XI^e et XII^e siècles. A cette époque, l'exercice de la médecine fut interdit aux Juifs et la prospérité de l'Ecole se trouva à ce moment-là tellement compromise que Guillem VIII rendit, en 1160, l'édit suivant : « J'ordonne et je veux, j'approuve et je concède pour toujours que tout homme, quel qu'il soit et d'où qu'il vienne, établisse des écoles de physique à Montpellier, en toute liberté et sans aucune interpellation. »

» Dans une autre brochure, vous occupant des Juifs de Nîmes pendant le Moyen-Age, vous écrivez : « Les Juifs jusqu'à l'exil définitif de 1394 ont rencontré, chez les magistrats de notre ville, un esprit de justice et d'équité et, chez le peuple, un esprit de tolérance et de fraternité. »

» C'est là, Monsieur, un juste et délicat remerciement à la largeur d'esprit de nos ancêtres, qui a pu s'éclipser un instant, mais qui, vous pouvez le reconnaître, nous anime de nouveau.

» Tous les travaux de M. Kahn fortement documentés sont marqués au coin de la plus saine critique ; j'espère que notre nouveau confrère nous fournira bientôt et souvent l'occasion de nous instruire et de l'applaudir. »

M *Salomon Kahn* répond :

« Mes chers confrères,

» Je remercie avec effusion M. le Président de l'Académie des paroles si bienveillantes qu'il a prononcées à mon adresse et dont je suis profondément touché.

» Je n'ai pas assez fait -- je ne le sais que trop -- pour mériter de tels éloges, et je ne pensais assurément pas que mes modestes écrits pussent, un jour, me désigner aux suffrages d'une Compagnie dont la renommée est aussi grande et aussi justifiée que la vôtre. Dans votre extrême indulgence vous en avez jugé autrement. Je m'incline avec reconnaissance devant votre verdict.

» Permettez-moi cependant, de vous dire combien je suis fier de l'honneur exceptionnel que vous venez de me faire. C'est, en effet, la première fois qu'un rabbin, qu'un ministre de la religion israélite est

appelé à siéger au sein de l'Académie. Vous vous êtes sans doute souvenus, mes chers confrères, en portant votre choix sur mon humble personne, que mes lointains aïeux — les savants juifs du moyen âge — avaient fondé, en Languedoc, dès le xi^e siècle, des Académies qui ne tardèrent pas à briller d'un très vif éclat et qu'ils étaient heureux, eux aussi, d'admettre parmi eux, de grouper autour de leurs chaires, à côté de disciples bien-aimés, tous ceux de leurs concitoyens, laïcs ou clercs, qui étaient avides de s'instruire, de boire à la source même de la science dont ces illustres docteurs étaient alors, dans notre pays, sinon les seuls, du moins les principaux dépositaires.

» Je ne me dissimule pas, d'ailleurs, les difficultés de ma tâche, car je n'ignore pas que je succède à un homme d'une haute valeur scientifique, dont les travaux sur la Botanique et surtout sur la Géologie ont été fort appréciés du monde savant. En le remplaçant, je n'ai point la prétention de l'égaliser ; mon ambition est plus modeste. Je veux simplement, autant du moins que les charges de mon ministère me le permettront, participer à vos travaux et apporter, à mon tour, une pierre, si petite qu'elle soit, à votre glorieux édifice.

» C'est dans cet espoir que je vous adresse à tous, mes chers confrères, mes remerciements les plus vifs et ma plus profonde gratitude. »

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspondantes que celles-ci ont fait parvenir dans la quinzaine dernière

Il dépose les ouvrages suivants dont il fait hommage de la part des auteurs.

Dr Elie MAZEL : Les Tourmagnettes de l'enceinte romaine à Nîmes. (V. Revue de Midi, 1911. page 697.)

E. OCTOBON : Notes sur des gisements préhistoriques de plein air dans les communes de Pont-Saint-Esprit, Aiguèze, Saint-Christo-lde-Rodières, Saint-Paulet-de-Caisson et Saint-Julien-de-Peyrolas, canton de Pont-Saint-Esprit (Gard).

Georges FOURCADE : La réforme de la Chambre des Lords.

Mme Madeleine CARTAULT : La grossesse et l'accouchement dans le cloisonnement transversal incomplet du vagin d'origine congénitale.

Distribution est faite aux membres présents du volume des *Mémoires, année 1910*, dont les premiers exemplaires ont été livrés aujourd'hui même par l'imprimerie.

M. le secrétaire communique la circulaire d'octobre 1911 du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ayant pour objet la 36^e session des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1912. Cette réunion aura lieu à l'École nationale des Beaux-Arts du mardi 9 avril 1912 au vendredi 12 avril inclusivement. La séance de clôture aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le samedi 13 avril à deux heures précises. (Arrêté du 7 octobre 1911.)

La circulaire n^o 1, relative à cette session et qui suit cet arrêté (Palais-Royal, 10 octobre 1911), porte les indications gé-

nérales ordinaires et ajoute que les mémoires proposés devront être adressés, au sous-secrétaire des Beaux-Arts, avant le 1^{er} février 1912, *terme de rigueur*. Avant cette même date, la liste des délégués devra parvenir également au sous-secrétaire des Beaux-Arts.

Mention est faite de la naissance de *Pierre-René Guérin*, petit-fils de notre confrère, ainsi que du prochain mariage de Mlle *Yvonne Lavergne*, fille d'un confrère également, avec M. *André de Rouville*.

Le conseil municipal des Angles, la petite localité du Gard, située non loin d'Avignon, a pris l'initiative d'un monument à Armand de Pontmartin, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'illustre écrivain, né à Avignon le 16 juillet 1811, et mort à son château des Angles le 29 mars 1890. Notre Compagnie s'honore de l'avoir compté parmi ses membres, au nombre desquels elle est heureuse de trouver encore son fils. Sur la proposition de M. *le secrétaire*, elle vote une somme de 25 francs pour la souscription ouverte dans ce but.

M. *le secrétaire* informe l'Académie ou lui rappelle qu'une proposition de changement du jour des séances ordinaires a été faite et répétée par divers membres de la Compagnie. Sur cet avis, il est décidé que la question sera portée à l'ordre du jour de la réunion du 16 décembre.

M. *le président* ayant été empêché par ses devoirs professionnels de se rendre à la réception préfectorale du jeudi matin 23 novembre dernier, et M. *le secrétaire perpétuel* retenu encore par les soins de sa santé, les membres qui s'y sont rendus sur con-

vocation spéciale à suite de l'invitation du 14 novembre dernier, ont été présentés à M. Duponteil par M. le *D^r Barral*, le plus récent président, désigné par l'article 34 du règlement, Etaient présents : MM. le *Docteur Barral*, *Docteur Mazet*, *comte de Balincourt*, *Gustave Fabre*, *Bruneton*, *Jouve*, *Robin*, *Coulon*, *Mazauric*, *Peyron*. MM. *La Haye* et *Raphel* se sont présentés avec d'autres groupes. M. le Préfet a répondu avec bienveillance aux souhaits de bienvenue de l'Académie.

M. le secrétaire rend compte de la réunion de la *Commission Maumenet*, qui a eu lieu, la veille, vendredi 1^{er} décembre, à 6 heures de relevée. Etaient présents ; MM. le *Docteur Delamare*, président ; *Clauzel*, *Bruneton*, *comte de Balincourt*, *Reinaud*, *Barral*, *chanoine Bonnefoi*, *Coulon*. M. *Jouve*, absent, s'est fait excuser par M. le secrétaire.

Après les explications fournies par M. le secrétaire et les renseignements donnés sur les protégés, sur leurs travaux et leurs succès, l'Académie adopte les propositions de la Commission qui se formulent ainsi :

Les allocations à Mlles *Dupuy* et *Bertrand* étant libres, il est alloué à :

MM. Mérygnargues.....	400 fr.
Louis Bouat (augmentation de 50 fr.).....	400 »
Vidal.. ..	300 »
Sauveplane.....	300 »
Verdier (augmentation de 100)	300 »
Cayla-Gay	200 »
Louis Blanc	200 »
Mlle Daisy-Guérin.....	200 »
Total.....	2.300 fr.

Ce total laisse un solde disponible de 233 fr. qui pourra être utilisé en cas de besoin urgent.

Il est procédé à l'élection portée à l'ordre du jour. Le scrutin donne l'unanimité des suffrages exprimés par les 21 membres présents à *Madame la Baronne de Charnisay*, femme de lettres, demeurant à Courbessac (Gard), laquelle est déclarée élue.

On passe aux lectures annoncées.

M. le chanoine *François Durand* fournit la sienne sous ce titre : *Montfrin et Meynes villes d'eaux avant 1789*.

M. le chanoine *Nicolas* raconte ensuite *La Commanderie de Montfrin (1146 1796)*.

La proposition relative au changement du jour des séances ordinaires sera, sur la demande de plusieurs, portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 16 décembre 1911

Présents : MM. le Docteur Delamare, *président* ; Deloche, Clavel, Mazel, Maurin, comte de Balincourt, Bruneton, Reinaud, chanoine François Durand, Jouve, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Puech, Raphel, Mazauric, chanoine Contestin, chanoine Nicolas, Bosc, Guérin, chanoine Albert Durand, Peyron, Margier, Kahn, *membres résidents* ; Lacroix, *membre non résident* ; Galien Mingaud, *membre honoraire* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 2 décembre est lu et adopté.

M. le *président* s'adresse à M. Margier, qui prend séance, et s'exprime ainsi :

» Messieurs,

» Je suis heureux de souhaiter, au nom de l'Académie, la bienvenue à M. Margier.

» Vous n'êtes pas, Monsieur, un inconnu pour tous ceux qu'intéressent à Nîmes les études malacologiques, et votre place, de-

puis la mort de notre regretté M. Béren-
guier, était marquée parmi nous.

» Membre très actif de notre Société
d'étude des Sciences naturelles, vous avez
fourni à son Bulletin, dès votre arrivée à
Nîmes, des articles remarquables.

» Mais auparavant vous avez collaboré à
la *Feuille des Jeunes naturalistes de Paris*,
au *Bulletin de la Société d'Agriculture et
Sciences de la Lozère*, etc.

» Parmi vos études, je ne retiendrai que
celles qui concernent notre région et prin-
cipalement un travail sur une petite coquille
allongée — *Clausilia leucostigme* — décou-
verte dans nos Arènes en 1908, par M.
Coutagne, de Lyon, et qui n'était connue
jusqu'ici qu'en certains points de l'Italie.

» On vous doit aussi la liste des nom-
breuses espèces de Pupidées, vulgairement
Maillets, qui habitent notre département.

» Vous le voyez, Messieurs, nous re-
trouvons en M. Margier un digne succes-
seur de M. Bérenquier qui saura comme
son prédécesseur, nous faire aimer et con-
naître les problèmes si intéressants de la
vie et de l'organisme des animaux infé-
rieurs. »

M. *Margier* répond en ces termes :

« Je remercie tout d'abord M. le prési-
dent des aimables paroles de bienveillance
qu'il vient de m'adresser. J'ai ensuite à
m'acquitter d'un devoir de reconnaissance
envers l'Académie tout entière, en vous
exprimant à tous, Messieurs, mes plus vifs
et mes plus sincères remerciements pour

votre sympathique accueil et pour votre extrême bienveillance à l'égard d'une candidature que si peu de titres recommandaient à vos suffrages. J'ai été profondément touché et flatté. Croyez bien que j'apprécie au plus haut prix l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à faire partie de votre illustre Compagnie, qui a déjà un long passé de gloire, qui a compté à toutes les époques et qui compte toujours un si grand nombre d'hommes distingués dans vous les genres, dans les lettres, les sciences, les arts.

» Je me demande ce qui a pu me valoir un semblable honneur. Je n'ai pas l'illusion de croire que je le doive à mon mérite, par trop modeste, ou à mes titres que je cherche en vain. Je n'ajouterai point d'éclat à votre renommée : des occupations trop absorbantes ne me permettront pas d'être un membre très actif. Je vous promets du moins d'être un auditeur assidu et de venir le plus souvent possible m'instruire et me récréer à vos séances.

» Quels sont donc les motifs qui vous ont fait porter votre choix sur moi ? Je crois en avoir découvert quelques-uns ? Suis-je dans l'erreur en attribuant votre bienveillant accueil aux liens étroits qui m'unissent à l'un des plus anciens membres de l'Académie, à votre vice-doyen, dont il ne m'appartient pas de faire l'éloge, mais dont je puis bien dire, sans qu'on m'accuse d'être aveuglé par mon affection filiale, qu'il jouit du respect et de la sympathie de tous ?

» Votre choix ne vous a-t-il pas été dicté aussi en partie par mes relations d'amitié avec mon regretté prédécesseur, par la si-

militude de nos goûts et de nos études ? Au risque de manquer peut-être aux usages de l'Académie, vous permettrez bien à un vieil ami de donner au disparu un souvenir et un regret. Le nom de Bérenquier me rappelle un temps bien ancien, puisque nos relations avaient commencé il y a 30 ans, alors qu'il rassemblait déjà les matériaux de son grand ouvrage sur la Malacographie du Var, en explorant les plages, les vallons et les montagnes de ce beau département et qu'il ne dédaignait pas parfois de me demander un avis sur une espèce litigieuse.

» Après avoir terminé ce travail, qui fait autorité sur la faune Malacologique de la Provence, Bérenquier s'était tourné vers une autre branche de la zoologie. Naturaliste sagace, observateur patient et consciencieux, ses travaux sur la biologie des Orthoptères lui avaient fait un nom connu dans la science entomologique et l'avaient rendu presque l'émule de l'illustre vieillard de Sérignan. Il était appelé sans nul doute, si la mort ne l'avait pas enlevé si jeune, à faire encore les plus ingénieuses découvertes dans la vie des insectes. C'est un grand honneur pour moi, simple amateur des choses de la nature, de n'avoir pas été jugé indigne de succéder à ce vénérable savant.

» Mais il est temps de s'arrêter, Messieurs, pour ne pas abuser de vos instants et retarder davantage le plaisir qui nous est promis par les intéressantes communications annoncées pour ce soir. »

M. le secrétaire fait le relevé des publications périodiques des Sociétés correspon-

dantes qui sont parvenues dans la quinzaine écoulée.

Il communique la lettre de remerciement (5 décembre 1911) qu'il a reçue de Mme la baronne de Charnisay à qui, dans la dernière séance, a été conféré le titre de *correspondant*.

Il note que le mariage de Mlle Yvonne Lavergne, fille de notre vice-président, avec M. André de Rouville, a été célébré, à Nîmes, le mardi 5 décembre courant.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS de Clermont-Ferrand communique le programme du concours (*Fondation Marie Faucher*) pour l'année 1912 : *Un poème en l'honneur de la sainte Vierge*.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre du 15 décembre 1911 par laquelle notre confrère M. Mazauric, en sa qualité de président de la SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES DE NÎMES, invite l'Académie à la 40^e séance anniversaire de cette Société, qui aura lieu, dans son local habituel, le mercredi 20 courant, à 8 heures et demie du soir.

Le programme comprendra :

1^o Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1911, par M. Galien Mingaud, secrétaire.

2^o Conférence avec projections : *L'Ethnogénéie et l'Anthropologie du Bas-Languedoc*, par le D^r Emile Marignan, directeur scientifique du Museon Arlaten.

L'ordre du jour appelle la délibération sur la proposition relative au changement du jour des séances ordinaires de quinzaine.

Cette proposition est soutenue par M. *Coulon*, en son nom et au nom de M. *Trial*, notamment, ainsi que d'autres. Après une discussion à laquelle prennent part divers membres, le choix du lundi est définitivement adopté, heure habituelle des réunions. L'année académique 1912 commencera donc, conformément à cette décision, le lundi 8 janvier prochain.

On passe aux lectures annoncées.

M. *Lacroix* fournit la sienne sous ce titre : *Une ruine (l'ancien petit séminaire de Beaucaire)*.

Au cours de cette lecture, M. le président *Delamare*, ayant été appelé pour un devoir professionnel, est remplacé au fauteuil par M. le chanoine *François Durand*, désigné conformément aux prescriptions de l'art. 34 du règlement.

M. le Docteur *Puech* entretient ensuite l'Académie de *La religion d'A. Comte*. (V. *Revue du Midi*, 15 novembre 1912, p. 653.)

L'ordre du jour n'ayant pu être épuisé, la suite est renvoyée à une date ultérieure, et la séance est levée.

Séance du 30 décembre 1911

Présents : MM. le Docteur Delamare, *président* ; Deloche, Mazel, Bruneton, Reinaud, Maruéjol, chanoine Bonnefoi, La Haye, Coulon, Mazauric, chanoine Albert Durand, Peyron, Margier, *membres résidents* ; Galien Mingaud, *membre honoraire* ; Henri Roux, *correspondant* ; Clauzel, *secrétaire perpétuel*.

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre est lu et adopté.

Distribution est faite aux membres présents du *Supplément* au volume des *Mémoires de 1910 : Sommaires des Lettres pontificales concernant le Gard, émanant des papes d'Avignon (xiv^e siècle)*, publiés par *Henri Grange (1^{re} partie)*.

M. le secrétaire fait part du décès de M. *Léon Bouët*, *correspondant* depuis le 1^{er} mars 1902. Ce décès est survenu, le dimanche 17 décembre, à Paris, 89, faubourg Poissonnière. M. *Léon Bouët* était âgé de 54 ans. Il était Chevalier de la Légion d'honneur, Grand Officier, Commandeur et Officier de divers ordres coloniaux et étrangers, Président de la Presse illustrée, ancien directeur de « Paris-Journal », de la « Petite Presse », du « Toréo illustré » et de la

« Revue internationale », membre de l'Association des Journalistes républicains, secrétaire général des Félibres de Paris.

Notre confrère, M. le chanoine *Contestin*, vient d'éprouver le deuil d'un parent, M. Louis Galliaud, décédé, dans sa 68^e année, le lundi 18 décembre courant, à Beaucaire.

M. *Jules Poinso*, membre non résidant, a été vivement affecté par le décès de sa sœur, Mlle Marie Poinso, décédée, à Nîmes, le 22 décembre, dans sa 50^e année.

M. *Max Raphel* est cruellement éprouvé par la mort de sa mère, décédée, à Nîmes, le mardi 26 décembre, à l'âge de 76 ans.

M. le secrétaire communique la lettre (Paris, 22 décembre) par laquelle M. le docteur *Paul Raymond* donne sa démission de correspondant, titre qu'il avait depuis le 21 avril 1900.

M. *Lavergne* a adressé à M. le président la lettre suivante dont M. le secrétaire donne connaissance.

« Nîmes, 28 décembre 1911.

« Mon cher président,

« L'an dernier, malgré ma lettre déclinant toute candidature, l'Académie m'a fait l'honneur de me nommer vice-président, et de me maintenir, malgré la démission que je lui ai adressée après mon élection. Je vous prie de la remercier de cette double marque de sympathie, à laquelle j'ai été extrêmement sensible.

» D'après une tradition constante dans

notre Compagnie, l'Académie se dispose peut-être à m'élever à la présidence. Je tiens à décliner par avance, et en toute sincérité, cet honneur, par la très-bonne raison que mes absences de Nîmes, que le mariage de ma fille, près de Paris, va encore rendre plus fréquentes dans l'avenir, m'empêcheraient radicalement de remplir les charges qui y sont attachées.

» Je vous prie d'inviter nos confrères à reporter sur un autre leurs voix pour la présidence, et d'agréer, pour eux et pour vous, mon cher président, l'expression de mes sentiments de haute considération.

» G. LAVERGNE. »

Le Comité d'organisation du XIV^e Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques a fait parvenir sa circulaire du 22 décembre 1911 qui annonce que ce Congrès se tiendra à Genève, dans la première semaine de septembre 1912. Un aperçu du programme général est compris dans cette circulaire.

On passe aux lectures.

M. Bruneton lit quelques fragments de *Monsieur CHANTECLAIR, comédie en 1 acte en vers et un prologue* de M. Fernand Desfours-Dorte, membre non résidant. C'est un pastiche très élégant du fameux *Chanteclerc, de Rostand*. Si l'auteur du *Cyrano* fait l'apologie du *Coq*, notre confrère attire notre attention sur la *Cigale* ; ce qui suffirait à démontrer qu'il est bien méridional. Une tirade fait vraiment un digne pendant à celle sur le nez de *Cyrano* : elle vise les

chauves ; il paraît difficile d'être plus désopilant.

M. *Mazauric* donne connaissance de son mémoire sur l'*Hydrologie souterraine du département du Gard*. Ce travail paraîtra dans le magnifique volume qui sera offert aux membres du *Congrès pour l'avancement des Sciences*, lequel se tiendra à Nîmes au mois d'août 1913.

M. *Albert Roux*, correspondant, à Sanilhac, a adressé à l'Académie une poésie patoise : *La Vièio e la Jouino*, par l'intermédiaire de M. le secrétaire perpétuel, qui en donne lecture.

Avant le départ de ses confrères, M. le secrétaire perpétuel rappelle qu'en vertu de la récente délibération qui a changé le jour des séances ordinaires de quinzaine, la prochaine réunion, la première de l'année 1912, aura lieu le lundi 8 janvier, au cours de laquelle seront faites les élections pour le renouvellement des membres annuels du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
